BIBLIOGRAPHIE
CATHOLIQUE
REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

A TOUTES LES PERSONNES QUI AIMENT A BIEN CONNAITRE LES LIVRES QUI PARAISSENT,
SOIT POUR LES LIRE ELLES-MÊMES,
SOIT POUR EN PERMETTRE, EN CONSEILLER OU EN DÉFENDRE LA LECTURE

Paraissant le 25 de chaque mois

TOME LXIX

JANVIER A JUIN 1884

On s'abonne à Paris
BUREAU DE LA *BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE*
RUE BONAPARTE 82
EN PROVINCE ET A L'ÉTRANGER
Chez tous les libraires

2998. — ABBEVILLE — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.

5. — 17. **PRINCIPES (les) GÉNÉRATEURS DU LIBÉRALISME**, suite de l'ouvrage : *le vrai et le faux en matière d'autorité et de liberté,* par le R. P. At. Un vol. in-18 jés. XXII-616 p. Paris, Vivès, 4 francs.

Le libéralisme, ou l'a dit bien souvent, est la grande hérésie contemporaine. Souvent attaqué, souvent convaincu, il semble puiser un nouvel orgueil dans ses défaites. Il change parfois d'attitudes et de costumes, il passe d'une nuance à une autre, mais il reparaît toujours. Le P. At semble l'avoir pris corps à corps, car « les Principes générateurs » ne sont que la continuation d'un autre ouvrage. Après avoir combattu l'erreur en elle-même, le P. At la poursuit jusque dans ses causes les plus lointaines. « Les Principes générateurs » ont reçu de grands éloges. A ne regarder que le but de l'auteur, la rectitude de ses principes, les connaissances qu'il déploie dans son ouvrage, et les beautés de détails dont il a su orner son livre, ces éloges sont assurément très mérités. Le meilleur moyen d'en finir avec une erreur, c'est de la suivre jusqu'à sa source et de n'avoir pour elle aucune complaisance. C'est le but que s'est proposé le P. At. Bien des pages de son livre s'élèvent jusqu'à l'éloquence. Partout on sent vibrer une âme vraiment sacerdotale, vraiment catholique, sur laquelle l'erreur n'a pas prise. Le style n'est pas toujours égal : les concessions que le P At refuse à l'erreur, il semble parfois les accorder au goût littéraire moderne. On voudrait ne pas trouver sous sa plume quelques-unes de ces expressions qu'un faux goût a mises à la mode, et qui déparent notre belle langue. Mais malgré ces imperfections, ce style n'est pas vulgaire : il a souvent ce tour pittoresque, ce je ne sais quoi d'original qui décèle l'homme de talent, l'homme qui n'écrit pas avec sa mémoire et a horreur des phrases toutes faites. Aussi bien le P. At ne pense-t-il pas avec la cervelle d'autrui; son coup d'œil est uste et ferme, et il étonne souvent par l'originalité de ses aperçus. Toutefois, nous reviendrons sur un reproche déjà fait à cet ouvrage, et qui nous paraît fondé en raison : le cadre est trop vaste. Le libéralisme étant, comme l'auteur, si je ne me trompe, l'appelle quelque part, une erreur *protéiforme*, une hérésie d'autant plus difficile à terrasser que ses changements perpétuels la rendent, en quelque sorte insaisissable, il eût fallu, ce nous semble, plus de précision, il eût fallu concréter davantage. Les quatre principes générateurs du

libéralisme, d'après le P. At, sont l'orgueil, l'esprit fragmentaire, l'illusion et la défaillance. C'est très vrai, mais on retrouve ces quatre principes au fond de toutes les grandes hérésies. L'orgueil et l'esprit de division inspirent les chefs de sectes : les adeptes suivent, entraînés par l'illusion et la défaillance. On eût pu dire la même chose de l'arianisme. Il nous semble que des causes moins reculées, moins générales, et pour ainsi dire plus personnelles au libéralisme, eussent fait connaître davantage cette hérésie aux mille couleurs. Peut-être aussi l'auteur se tient-il trop constamment dans les hautes régions métaphysiques, et donne-t-il souvent à sa pensée des formes trop abstraites. On eût aimé à voir davantage l'histoire venir en aide à la philosophie, et les faits servir de transition au raisonnement. Le P. At cite bien des faits, mais ils ne font, pour ainsi dire, que passer à l'état d'éclair.

Au reste, ceux qui ont étudié de près le libéralisme avouent que cette hérésie, par son élasticité même, et la variété de ses nuances, est très difficile à combattre. Il est même assez difficile d'en donner une définition complète. L'une des espèces, et ce n'est certes pas la moins dangereuse, ce qu'on appelle improprement le Catholicisme libéral, présente une difficulté d'autant plus grande, qu'elle trouve dans son orthodoxie même de quoi se faire plus d'illusions.

On ne s'étonnera donc pas que le P. At, ayant sur les bras tant d'adversaires ait laissé quelques lacunes dans son travail. Tel quel, son ouvrage reste un fort bon livre, propre à faire du bien à ses lecteurs. Puisse-t-il porter la lumière dans les yeux, trop nombreux encore, que l'erreur libérale a fascinés ! Puisse-t-il faire sentir davantage le besoin de l'unité à tant d'esprits que le libéralisme a jetés hors de la vérité totale ! Depuis cinquante ans, le libéralisme a beaucoup promis, a revendiqué beaucoup. Les catholiques imprévoyants, qui l'ont servi, ont été ses premières dupes ; aux mains des révolutionnaires, il est devenu un instrument d'oppression et une ironie cruelle.

TH. MALLEY. S. J.

clésiastiques, de la dispersion des religieux et de bien d'autres encore. Tous ces maux avaient d'ailleurs été prédits et annoncés longtemps à l'avance par la servante de Dieu. Le monastère de Nocera ne fut pas tout à fait épargné dans ces circonstances, bien que les religieuses qui l'habitaient n'aient point été expulsées de leur saint asile. Le contre coup de tant d'événements funestes retomba rudement sur celle qui s'était offerte à Dieu en qualité de victime universelle pour les péchés du monde. Aussi ses forces furent-elles bientôt épuisées, et tout annonça que sa mort était prochaine. Ce fut le 24 août 1862 que Marie Steiner s'endormit doucement dans le Seigneur pour aller recevoir au ciel la récompense de ses travaux et de ses vertus.

On le voit : c'est la biographie d'une sainte que nous venons d'esquisser après son confesseur. Le miracle y éclate à chaque page. Marie Steiner a eu en partage, presque pendant toute sa vie, le don de prophétie, le don de *scrutation des cœurs* (p. 258) et bien d'autres encore. Depuis sa mort aussi beaucoup de malades ont eu recours à son intercession, et en ont obtenu des soulagements ou des guérisons qui paraissent dépasser les forces de la nature (p. 254-275). C'est donc une nouvelle cause de béatification qui se prépare. Il y a plus : le succès de cette cause parait assuré d'avance, en raison principalement de la profonde estime que professait pour la sœur Steiner Pie IX le Grand (p. 183) et que professe semblablement aujourd'hui Sa Sainteté Léon XIII, heureusement régnant (p. 145, 160, 275).

DOM FRANÇOIS PLAINE.

5. — 22. **SOCIÉTÉS (les) SECRÈTES ET LA SOCIÉTÉ**, *ou philosophie de l'histoire contemporaine*, par le P. DESCHAMPS, t. III. Notes et documents recueillis par M. Claudio Janet. 1 vol. grand in-8° de XIV-703 pages, 1883. Avignon, Séguin frères ; Paris, Oudin frères. 7 fr. 50.

Les lecteurs de la *Bibliographie* connaissent les admirables travaux de P. Deschamps de si regrettable mémoire sur la franc-maçonnerie. Ils savent également que M. Claudio Janet, confident intime de ses pensées, a recueilli pieusement ses manuscrits pour achever l'œuvre que sa mort avait interrompue, qu'il les a mis en ordre et y a ajouté les résultats de ses propres recherches, lesquelles confirment absolument les prévisions de l'éminent religieux. C'est ainsi qu'il a complété le second livre. Des lettres élogieuses de NN. SS. les évêques de Grenoble, d'Angoulême et de d'Anthédon, ont honoré

son étude. Il l'a continuée récemment par un nouveau volume, et il l'a présentée au public sous le titre beaucoup trop modeste qu'on vient de lire. On pourrait croire que ce sont ici de simples notes, des documents qui attendent la main d'un maître pour devenir un livre. Il n'en est rien. C'est bien un livre, et des plus remarquables, des plus instructifs. M. Janet a colligé les aveux et les témoignages des francs-maçons ; il a pris ses renseignements aux sources les plus sûres ; et des fouilles immenses qu'il a opérées avec une rare intelligence il a fait sortir des révélations lumineuses qui éclairent ce qu'on peut appeler avec saint Jean le *puits de l'abîme.* Ces révélations sont d'autant plus précieuses qu'elles font voir, dans toute son intensité, le mal qui dévore la société et spécialement la France.

Tâchons de les résumer dans une rapide esquisse.

La franc-maçonnerie a pour objectif la destruction du catholicisme et de l'Église, elle veut même supprimer Dieu. Non-seulement elle est satanique, comme l'a dit Joseph de Maistre, mais Satan la dirige, il est son chef. Aussi la secte lui décerne, en bien des endroits, des hommages sacriléges qui s'accompagnent d'abominables lubricités. A cet égard il y a des faits indéniables. Or comme Satan est le *singe* de Dieu, sa société parodie les sacrements de la sainte Église. Elle a ses baptêmes, ses mariages qui n'excluent pas les libres amours, et ses ridicules momeries funéraires. C'est là ce qu'elle appelle la religion humanitaire.

Pour atteindre son but, elle emploie tour-à-tour ou simultanément, selon les circonstances, l'astuce et la violence. Libérale, radicale, communarde et nihiliste, elle prend successivement tous les masques, elle joue tous les rôles. Dans les pays catholiques, elle s'efforce de séparer du Saint-Siége l'épiscopat et les prêtres, de bannir ou d'affaiblir les ordres religieux. Quand elle se croit assez puissante, elle va plus loin et inaugure ouvertement, sous des dehors toujours hypocrites, une ère de persécution religieuse. Dans les régions hérétiques ou schismatiques, elle est plus à son aise : les préjugés anti-catholiques lui fournissent, pour arriver à ses fins, des ressources immédiates.

Avant d'aborder le temps actuel, l'auteur jette un coup d'œil rétrospectif sur le champ qu'il a parcouru ; il y glane quelques détails intéressants sur l'attitude de la franc-maçonnerie au XVIIIe siècle, sous le premier Empire et la Restauration. Puis, franchissant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, il s'occupe du second Empire.

Napoléon III, voulant capter les suffrages, s'était posé d'abord en conservateur. La franc-maçonnerie dont il était l'adepte ne fut pas trompée par cette attitude.

Elle n'attendit pas longtemps son heure. Deux ans du nouveau régime s'étaient à peine écoulés, et déjà les Loges fondaient une *alliance* religieuse pour *fusionner* les cultes dans le naturalisme. En cette année (1854), le frère Eugène Sue publiait un plan subversif, celui dont l'exécution se déroule sous nos yeux ; mais ce fut surtout la guerre d'Italie qui vint en aide aux destructeurs.

M. Claudio Janet démêle parfaitement les desseins contraires des ambitions alors coalisées : Napoléon III, fidèle aux traditions de sa race, voulait établir sur certaines parties de la péninsule le protectorat de la France, et poussé d'ailleurs par les menaces des sociétés secrètes auxquelles sa jeunesse s'était affiliée, il se décidait à les satisfaire sous couleur de restituer à l'Italie son indépendance. Victor Emmanuel, écoutant une coupable cupidité, désirait échanger son titre de roitelet contre un autre plus glorieux ; par suite il n'hésitait pas plus que Napoléon III à mettre sa main dans celles de Mazzini, le politicien du poignard, et de Garibaldi, son lieutenant, son *illustre ganache*, ainsi qu'il l'appelait. Ces deux sectaires, escomptant l'avenir, consentaient à servir momentanément des monarchies dans l'espoir d'en faire les séides de leur démocratie révolutionnaire.

La Convention de Villafranca fut une halte dans la lutte. M. Janet démontre que Napoléon III, en signant la paix, ne céda pas à la peur d'avoir contre lui l'Allemagne, qu'il suspendit la guerre pour tâcher d'acquérir, comme protecteur ou possesseur, quelques provinces italiennes. Cette prétention ne faisait pas les affaires de Victor-Emmanuel ni de la franc-maçonnerie, ouvertement secondée par le ministre anglais, Palmerston, un des chefs de la secte. De là des menées et des intrigues que M. Janet, grâce aux *Souvenirs et documents* de Mme Ratazzi, aux *Souvenirs* du hongrois Kossuth et surtout à la *Politica segreta* de Muller Damilia, dévoile avec sagacité. De ce courant de négociations intéressées entre le roi de Piémont, l'Empereur des Français et Mazzini, naquit le projet de soulever les États Slaves de l'Autriche pour lui enlever la Vénétie que les trois conjurés, en cas de succès, se seraient disputée. Mais l'indiscrétion d'un journal démocratique éventa le dessein. L'Autriche se tint sur ses gardes, il fallut renoncer, pour le moment du moins, à une échauffourée. Pendant cette période, le prince Napoléon, que les

Loges désiraient avoir pour maître, avait été le mauvais génie de l'Empereur ; il l'avait poussé à parfaire, après l'unité italienne, l'unité allemande, en le détournant de secourir l'Autriche après le désastre de Sadowa.

Cette funeste campagne de 1859 avait, venons-nous de dire, comblé les vœux de la franç-maçonnerie. Par la Révolution dont elle était la tête et le bras, elle parvenait à déposséder les princes de cette maison de Bourbon qu'elle détestait, à renverser pièce à pièce la souveraineté temporelle du pape. En France, après le traité fallacieux de Zurich qui ne fut jamais exécuté, son activité devint prodigieuse. Il y eut les conférences du Grand-Orient de France ; le frère Macé fonda la ligue athée de l'enseignement ; une société d'éducation élémentaire fut constituée ; des sociétés de solidaires, importées de Belgique, eurent pour objet d'enlever à la religion tous les actes de la vie civile, et notamment de profaner la tombe par les enfouissements. La propagande des Loges fut effrénée, leurs journaux envahirent la mansarde, l'atelier et la chaumière. Au moment où le concile du Vatican allait se réunir, le Grand-Orient publia un manifeste où il disait : « Le catholicisme, cet ennemi « acharné de la franc-maçonnerie, dont *les doctrines lui sont en-* « *tièrement opposées,* tient ses grandes assises. Il est nécessaire que « notre ordre affirme de nouveau, et plus que jamais, ses idées, ses « tendances et le but auquel il aspire (p. 208) ».

Après le coup de tonnerre du 4 septembre 1870, la franc-maçonnerie se jugea maîtresse de la situation. Par M. Thiers d'abord et ensuite par M. Gambetta, elle fit échouer en 1871 et en 1873, les vœux de restauration monarchique. Elle acclama, dit M. Janet, la constitution républicaine. Quand le ministère du 16 mai tenta de réagir, M. Gambetta, que le couvent de Lugano avait nommé en 1872 dictateur *in petto,* organisa une résistance à laquelle s'associèrent les Loges de l'étranger. Toutes saluèrent d'un cri de joie le remplacement de M. de Mac-Mahon par M. Grévy. De ce jour, la franc-maçonnerie se crut toute puissante dans les institutions et le gouvernement : les frères peuplèrent les Chambres et les administrations, dominèrent les pouvoirs publics ; ils multiplièrent avec pompe leurs cérémonies ; ils assistèrent en grand nombre aux obsèques civiles de leur collègue Gambetta, de celui qui avait fait en leur nom cette déclaration de guerre au catholicisme : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. »

Ces mises en scène, toutefois, étaient pour eux insuffisantes. C'était la religion romaine, le christianisme et Dieu qu'il fallait *biffer.* Le

frère Courdavaux, en 1879, s'était expliqué carrément, à Lille, devant la Loge l'*Étoile du nord*. « La distinction entre le catholicisme « et le cléricalisme, avait-il affirmé, est purement officielle, subtile « pour les besoins de la tribune, mais en Loge, disons-le hardiment « et pour la vérité, le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un. « On ne peut être à la fois catholique et républicain, c'est impos- « sible ».

Donc les sectaires se mirent vigoureusement en campagne, ils s'emparèrent, — nous suivons toujours M. Janet, — des situations officielles et conquirent la suprématie par des manœuvres électorales et des exclusions systématiques. Ils *laïcisèrent*, — mot aussi barbare que la chose — les hôpitaux, les écoles, les bureaux de bienfaisance et tout le système administratif ; ils essayèrent même d'asservir le clergé par la violation du Concordat qu'ils prétendaient soutenir. Chasser Dieu de toute part, le mettre au ban de la société moderne, sous prétexte de réprimer ou de prévenir les *envahissements* cléricaux, c'était le mot d'ordre. Asservis par leurs serments terribles, les frères l'accomplirent servilement.

Ce fut ainsi le triomphe des Loges d'*avant-garde*, en d'autres termes, de la maçonnerie violente. Partout, et jusque dans l'armée, elle chercha des appuis. Voici les associations populaires, l'œuvre du sou pour les écoles laïques, les cours d'adultes, les enrôlements d'orphéons et de sociétés de gymnastique, les sociétés républicaines d'instruction, de propagande anticléricale et de solidaires, les associations philotechniques et polytechniques, les lycées libres penseurs de filles au chef-lieu de chaque département, les cercles démocratiques, la corruption propageant l'athéisme par le dessin et la gravure, par le journal et l'image. On agit sur les classes ouvrières ; on tâche d'embaucher les compagnonnages et les chambres syndicales : toutefois les travailleurs se défient des sollicitations bourgeoises, ils préfèrent le socialisme nihiliste, l'anarchisme.

Ces sociétés secrètes émanent, comme les *Ventes* italiennes, de la franc-maçonnerie. Elles forment son extrême gauche et luttent contre les Loges conservatrices des coffres forts. Matérialistes et athées, les affiliés sont communistes et ultra militants, bien qu'ils se scindent en collectivistes, ou héritiers de l'ancienne Internationale, et en anarchistes proprement dits. Les uns et les autres composent la *fédération nationale française*, subdivisée en six régions, fortifiée par les congrès ouvriers, par les chambres syndicales, les groupes organiques et les groupes professionnels. Un comité de Genève les

dirige. Ils ont envahi la Belgique, la Suisse, l'Allemagne et la Russie ; les gouvernements s'en inquiètent et s'efforcent d'opposer une ligue préservatrice à leurs lugubres exploits.

M. Janet n'enferme pas ses explorations dans l'horizon de la France ; il parcourt la Belgique, la Hollande, l'Espagne et le Portugal, la Suisse et l'Allemagne, l'Angleterre et l'Irlande, l'Asie et l'Amérique, en un mot la plupart des États du monde, et partout il expose l'organisation des sectes, leur caractère, leurs ramifications, l'action délétère qu'elles exercent. Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'énumérer les détails ; on les lira tous avec le plus vif intérêt. Disons seulement qu'à l'exception de l'Angleterre et d'une partie des États-Unis dont les Loges sont contenues encore par l'influence nationale des traditions chrétiennes, la franc-maçonnerie admet, comme généralement en France, la suppression de la croyance à l'*Être suprême, architecte de l'univers*, et à l'immortalité de l'âme ; elle mène de front l'irréligion absolue et l'immoralité.

En présence de cette immense ligue de ravageurs, faut-il s'étonner que tous les papes, depuis Clément XII jusqu'à Léon XIII, aient solennellement réprouvé la franc-maçonnerie ? On ne saurait donc lui appartenir sans abjurer le christianisme ; on ne peut servir deux maîtres : Dieu et Satan.

Je termine par une réflexion. Le lamentable tableau que M. Janet déroule à nos regards ne doit ni épouvanter ni décourager notre foi, mais l'inviter aux combats généreux. L'armée de la destruction sociale dans les Loges compte environ six millions de soldats ; ceux des autres sociétés secrètes ont une puissance numérique qu'on ne peut calculer.

Mais confiance ! L'Église a des promesses divines d'immortalité. Et quant à la France, notre infortunée patrie, chacun de nous doit retenir qu'il a, dans la mesure de sa force, charge d'âmes et d'ordre social. Dans la crise où s'agite pour notre pays la question de vie ou de mort, l'inertie et la neutralité seraient à la fois crime et folie. S'unir et agir contre les mensonges impies par la diffusion de la science chrétienne, contre les misères matérielles et morales par les immenses et incessants dévouements de la charité, voilà le devoir et aussi le salut. Enrôlés dans cette croisade d'efforts fécondés par la prière, nous pourrons redire avec assurance :

« Le Christ triomphe, il régne, il commande. »

GEORGES GANDY.

4. — 42. **CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT.** Tome Ier, Lettres à son frère, à sa famille, à divers ; tome IIe, Lettres à sa sœur ; 2 vol. in-8° de x-474 p. et VIII-500 p. 1884, Paris, Victor Palmé, 12 francs.

Faisons d'abord quelques réserves. Le plaisir de l'admiration n'en sera que plus libre ensuite, et non moins vif.

La publication hâtive de ces deux volumes semble être une réponse.

Je le regrette.

Laissons nos morts dans le repos de la tombe ou plutôt dans la paix de Dieu.

Il est vrai, la mémoire de Louis Veuillot n'en sort pas amoindrie ni entachée.

N'est-il pas également vrai que la mémoire de Mgr Dupanloup n'en sera ni entamée ni affaiblie ?

L'un n'a rien à cacher, l'autre n'a rien à taire.

Tous les deux étaient sincères. Tous les deux aimaient l'Église passionément. Celui-là, aussi généreusement que celui-ci, et jusqu'à la dernière goutte, eût versé pour Jésus-Christ le sang de ses veines.

Le reste doit disparaître dans le rayonnement des services qu'ils ont rendus l'un et l'autre aux saintes causes du droit, de la liberté, de l'honneur catholique.

A l'heure qu'il est, ne se sont-ils pas embrassés au ciel ?

Tout de même, quoique à un point de vue moins général, je regrette que l'on n'ait pas fait des coupures dans cette correspondance, çà et là. Trop de personnages sont encore vivants, — et plus d'un n'est pas au dernier rang dans la famille chrétienne ou même sacerdotale, — sur le compte desquels Louis Veuillot s'est livré à des appréciations fort libres et à des plaisanteries quelquefois peu séantes. Lui-même, je le veux croire, ne les eût pas imprimées.

S'il y avait des particularités à rétablir ou même à publier et des jugements à rectifier, c'était affaire à l'historien, et chacun sait qu'il s'y prépare.

Ajouterai-je que plusieurs billets, sans intérêt bien vif, auraient pu rester dans leurs enveloppes ? On aurait déchargé d'autant ces énormes volumes.

Enfin, l'ordre chronologique eût été, ce me semble, préférable, certainement plus commode. Il faut sans cesse aller du tome premier au tome second et *vice versa.*

Quant aux « gais propos » dont s'effarouche certaine pudeur, j'avoue qu'il n'y a pas de quoi ; c'est du fonds gaulois, sans doute, mais du meilleur, de la bonne et franche terre. Néanmoins, je n'entends pas excuser tel mot sur l'évêque d'Orléans ni tel autre sur M. de Carné ou madame Swetchine.

« Et voilà ! » comme disait souvent Veuillot lui-même.

Maintenant, il me plairait, à la faveur de ces lettres, de faire connaître en Louis Veuillot l'homme et l'artiste. Tâche attrayante, encore bien qu'elle soit singulièrement complexe, et qui nous mènerait trop loin. Contentons-nous d'une esquisse.

I. Jamais homme ne s'est mieux incarné dans son œuvre. Où ai-je lu cette phrase pittoresque : « Ce vaillant avait un cœur d'or entre des côtes de fer » ? C'est bien cela. Il aime son frère avec tendresse, son « cher enfant », son « pauvre enfant ».... « Oui, va, je t'aime, mon frère, de toute l'ardeur de mon âme. Je l'ai bien senti le jour de ton départ, lorsqu'il a fallu te laisser aller seul pour la première fois... » Il y a quelque chose de paternel dans ce regard dont il l'enveloppe et dans cette voix dont il lui parle : « Écoute-moi donc, cher enfant, quand je te donne un conseil... Mon enfant, regarde le monde, examine-le bien, et vois ce que c'est que l'honnêteté, la pureté, la pudeur, la sincérité des plus vertueux, lorsqu'ils ne sont pas chrétiens... »

En ce temps-là, Louis Veuillot, converti de la veille, prêchait « le petit frère », encore éloigné de la foi, avec une ardeur de néophyte. Il y a du Polyeucte dans ces premières lettres. « Soyons doublement frères par le sang et par la foi... Il faut que tu viennes à notre secours pour te sauver. Te sauver, entends-tu ? Hélas ! que ce mot est terrible quand c'est un frère qui le dit à un frère !... » Et le reste. Pour exprimer son bonheur, à lui, il éclate en beaux accents, j'allais dire en strophes victorieuses : .. « Les portes d'airain partout fermées sur moi, s'ouvrent d'elles-mêmes et disparaissent. J'ai le mot magique qui renverse les murailles du monde invisible et triomphe des monstres de l'esprit. Cette mer que je regarde, m'offrit la stérile peinture de mon inquiétude éternelle ; aujourd'hui elle est le beau miroir, la sereine image de ma profonde paix : mon âme peut, comme elle, porter sans effort les pesants fardeaux de la vie, et les

regarder passer avec cette indifférence qui ne s'émeut ni d'envie, ni de colère ; une ombre légère peut la traverser un instant, mais cette ombre ne sera jamais qu'une tache dans son immensité, qui réfléchit le ciel ; elle sera troublée par l'orage, mais elle retrouvera la paix, et il ne restera nulle trace de l'orage... »

Après le noble désir de convertir son frère, Louis Veuillot n'en eut pas de plus ardent que d'assurer l'avenir de ses sœurs. Le jeune écrivain est plus père que frère. J'aimerais à le prouver par des citations : elles abonderaient. Personne n'ignore quelle tendresse il avait vouée à sa sœur Élise. Tout le second volume résonne de cette note fraternelle. « Elle a été, écrivait-il encore peu de temps avant de mourir, la fidèle et dévouée compagne de ma vie, ma consolation et ma joie ; elle a élevé mes enfants avec un dévouement de mère et c'est par elle que mon travail a été doux, tranquille et fécond. Que Dieu soit béni de m'avoir donné cette sœur. Peu d'hommes ont reçu un pareil présent. »

Comment se fait-il que ces deux volumes ne contiennent pas une seule lettre de Louis Veuillot à sa femme? Elles ont donc été perdues. Il n'est pas un lecteur qui ne plaindra cette lacune. Toutefois, l'épouse n'est pas complètement absente de ces pages. Il y est même question d'elle, avant son mariage. — « Mon confesseur, ma mère, mes amis me pressent pour que je me marie. Je ne m'y oppose point, car souvent je m'ennuie un peu bien fort, mais je ne puis me marier tout seul, et je ne puis trouver une femme, puisque je ne vois personne. N'en auriez-vous pas une à m'envoyer pour mettre fin à ce tracas ! Si vous connaissez une bonne fille, qui ait beaucoup de piété, beaucoup de douceur, de la simplicité, de la santé, qui puisse me faire un peu de musique, et qui possède à peu près de quoi se nourrir, c'est tout ce qu'il me faut. » Hélas ! vous souvient-il de ce joyau des *Historiettes et Fantaisies : la Chambre nuptiale ?* Ces six pages que Villemain proclamait les plus belles de la langue française, ne sont-elles pas un souvenir? — « L'amour se leva dans mon cœur, disait-il ailleurs, comme ces aurores qui promettent des jours merveilleux. Il me remplissait d'une force, d'une joie, d'une admiration infinies. J'aimais tout, je possédais tout, j'appartenais à tout. Le seul objet qui était tout pour moi dans le monde, répandait sur l'universalité des choses mon amour et sa beauté. Je crus que la vie était ce doux vallon, baigné des lueurs du matin, où la jeunesse enchantée se promène entourée d'espérances. Le fleuve s'entr'ouvre, l'oiseau chante, chaque brin d'herbe a sa perle de rosée, chaque bonheur a ses larmes. Je me

donnais et je m'abandonnais, je ne savais faire que des rêves heureux. » Ces rêves se sont voilés de crêpes funèbres. Ce bonheur a sombré dans la mort. Coup sur coup, quatre cercueils furent cloués sous les yeux de l'époux et du père. La mère s'en alla d'abord. Trois enfants la suivirent... Broyé, foudroyé, ce généreux cœur ne se révolte pas. Il éclate en cris sublimes, ou mieux et plus simplement, en résignation chrétienne. Écoutez. Je ne ferai que citer. Mes réflexions ne seraient pas de mise en un tel voisinage :

« Ma chère femme, quoique bien jeune, était mûre pour le ciel : une sainte vie a été couronnée par une sainte mort : moi, j'ai tout mérité, et le coup de foudre est un coup de grâce. Du reste, notre Père qui est aux cieux me donne tous les adoucissements dont j'ai besoin. Mon frère est près de moi ; ma sœur se dévoue pour élever mes cinq pauvres petites orphelines, et, par la grâce de celle qui n'est plus, je suis, non pas consolé, je ne puis ni ne veux l'être, mais fortifié. Il y a dans mon cœur autant de bénédictions que de larmes. Priez Dieu d'accroître mon courage et de me laisser ma douleur. »

A un autre ami :

« Lorsque ma chère femme a su qu'elle allait mourir, elle a levé au ciel ses yeux qui n'avaient regardé sur la terre que son mari, ses enfants et les saints autels, et elle a dit doucement : Que la volonté de Dieu soit faite ! C'est le trésor qu'elle me laisse. Priez pour que ce trésor ne se dissipe pas entre mes mains, et que j'en achète un jour la bienheureuse éternité. »

Ce vaillant, non seulement il se soumet à la mystérieuse et terrible volonté de Dieu, mais il désire souffrir plus encore :

« Oui, cher ami, offrez à Dieu pour notre cause toutes les peines que je ressens. En songeant que c'est là l'usage que nous en pouvons faire, JE VOUDRAIS QU'ELLES FUSSENT PLUS VIVES ; mais Dieu m'a envoyé ce que je pouvais porter, et ce serait une témérité de demander davantage. En vérité, ce poids continue d'être assez lourd. Il y a bien des moments où je me trouve presque accablé. Je repasse dans mon esprit jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux moindres souvenirs de cette union sitôt rompue... En même temps mon cœur se ranime par la contemplation de mes devoirs, et s'égaye presque à la vue de mes enfants... »

Je viens de le dire, trois de ses filles suivirent leur mère au ciel. Le pauvre grand cœur écrit à Mgr Parisis :

« Tout le monde me plaint ; moi, je plains ma sœur. J'ai trop à

faire de m'humilier et de me repentir pour me plaindre. Mais j'adore la main divine qui pacifie en châtiant. Loin de m'abattre, ces coups me relèvent. Oh ! que la miséricorde de Dieu est grande ! et quelle évidence j'en ai en ce moment ! Comme il m'avertit ! comme il me presse ! comme il me commande ! et comme je l'entends ! Il faut être à lui, n'être qu'à lui, n'avoir rien, ne rien faire que pour lui... »

Puis il raconte avec une foi qui voit le paradis ouvert, la mort de ses saintes :

« Marie a expiré les mains jointes, les yeux au ciel, en donnant son cœur au bon Jésus après avoir demandé à se confesser.... La petite Gertrude, à six ans, marchait sur ses traces. On lui présentait les plus horribles médecines : elle faisait le signe de la croix et les prenait sans hésiter, sans donner une marque de dégoût. Elle tenait à la main, durant les dernières heures, un petit crucifix qu'elle baisait souvent d'elle-même. Dans une des dernières convulsions, ce crucifix étant tombé sur son lit, elle se mit à le chercher avec angoisse. Son grand'père lui dit : « Va, mon enfant, tu le verras bientôt ! » Elle le reprit, le baisa, le présenta aux personnes qui l'entouraient, et mourut. Je n'étais pas là. Une sévérité de Dieu m'a éloigné de ce saint spectacle. Je ne l'ai revue que morte. Lorsque je suis arrivé en Alsace, l'autre était au cimetière. C'est ainsi qu'Élise les avait élevées, et qu'elle élève les autres. Cœur de mère, douleur de mère. Mon frère n'est ni moins tendre ni moins affligé. Je vois la beauté des affections chrétiennes... »

A de certaines heures plus abattues, son regard mouillé de larmes cherche les bien-aimées absentes et il les aperçoit dans la lumière de Dieu :

« La miséricorde divine est bien grande, s'écrie-t-il, comme s'il entonnait un cantique d'actions de grâces, et c'est un miracle qui passe tous les autres d'aimer davantage, à mesure qu'elle frappe, une main qui porte de si terribles coups. Il est vrai que je contemple mes enfants dans le ciel, comme si je les voyais des yeux de mon corps, l'une aux bras de sa mère, les autres à ses pieds, comme je les ai souvent vues et admirées ici-bas. Je me sens sous leurs ailes, et je sens qu'il n'y a point de traits aux mains du monde qui puissent percer cette égide... » Dans une autre lettre, il exprime la même pensée avec un rare éclat : « C'est un groupe d'étoiles qui luisent toujours et qui éclairent mon vrai chemin. De là tombe sur mon cœur une sérénité divine... »

Après le *départ* de sa troisième fille, sa soumission magnanime aux coups de la Providence se révèle avec plus de grandeur encore, s'il est possible, et avec la même sérénité. Il écrit à Émile Lafon, l'artiste chrétien :

« ... Jamais mon cœur n'a été si déchiré, jamais il n'a été environné de tant de sécurité et de lumière. Il n'est aucune joie en ce monde contre laquelle je voulusse échanger mon immense douleur. J'ai bien pensé à toi. J'aurais voulu que tu fusses là dans le dernier moment. Tu aurais vu le départ d'un ange. Tu aurais vu qu'il n'y a pas de mort où il n'y a pas de péché. Trois minutes avant de mourir, l'enfant a pris de mes mains le crucifix qui a reçu les derniers baisers de sa mère ; elle l'a porté à ses lèvres, elle a souri en tendant ses petits bras vers le ciel. Si tu avais vu ce sourire ! Puis elle a laissé échapper un petit souffle doux et pur, et je lui ai fermé les yeux. Nous l'avons conduite au cimetière avec un beau cortège de douze Petites Sœurs des pauvres. Durant sa maladie, je l'avais vingt fois offerte à Dieu pour être Petite Sœur des pauvres ou pour mourir tout de suite : car, la voyant aux portes du ciel, je n'aurais pas voulu la faire redescendre dans la vie, à la triste condition d'en subir les souillures. Nous l'avons mise dans le tombeau de sa mère, à la place que j'avais réservée pour moi. C'était tout ce que je possédais de terre en ce monde ; je ne l'ai plus. Me voilà pauvre jusque là, Dieu merci. Prie Dieu que je garde à jamais dans mon cœur tout ce que j'y ai maintenant, et j'aurai à le remercier durant l'éternité entière des grâces dont il m'a comblé. Adieu, mon Émile. Vive Jésus ! vive sa croix ! »

A mon très vif regret, je ne ferai plus qu'une citation : elle achèvera d'éclairer les profondeurs de cette âme qui a pu atteindre cette cime : l'amour de la douleur :

« ... Que de miracles Dieu fait pour nous, écrit Louis Veuillot à M. de Pontmartin, et que nous sommes ingrats ! Quelle miséricorde de nous faire trouver la plus grande paix dans la plus grande douleur ! Ce sillon terrible, creusé au milieu du cœur, se remplit d'une semence de foi, d'espérance et d'amour. Quand je venais à penser autrefois que je pourrais perdre un de mes enfants, c'était une angoisse inexprimable et il me semblait que j'entrerais du même coup dans des ténèbres aussi épaisses que celles du tombeau. Mais ces deux tombes, creusées presque au même instant, n'ont été que des jours ouverts sur l'éternité. Je ne me lasse pas de le redire, comme je ne me lasserais pas de raconter un miracle dont j'aurais été le

témoin et l'objet. Il n'y a pas de mort, il n'y a pas de séparation, il n'y a qu'une absence qui peut finir demain... »

Et maintenant, je me demande ce qu'un incrédule pourra comprendre à un tel langage... Il ressort de ces fragments que j'aurais pu multiplier, que Louis Veuillot a aimé la douleur. Quelle parole : Aimer la douleur ! N'est-ce pas un rêve et n'est-ce pas folie? Oui, c'est folie, cette folie que saint Paul appelle la folie de la croix ; mais ce n'est point un rêve. C'est un fait quotidien, une réalité de tous les jours, de toutes les heures, un fait qui se rencontre dans la vie de tous nos saints, et, à des degrés divers, dans la vie de tous les vrais chrétiens. Il y a des âmes qui en sont arrivées à aimer la douleur. Louis Veuillot était du nombre de ces vaillants que Jésus-Christ a béatifiés : *Beati qui lugent !* Il a compris que la douleur entre dans les œuvres que Dieu prépare comme un élément nécessaire. Il a compris qu'il faut au marbre la longue souffrance du travail de l'artiste avant de monter sur les autels. Il a compris qu'il faut au grain de froment le broiement de la meule avant qu'il devienne le pain des forts, la manne eucharistique. Il a compris qu'il faut le pressoir à la grappe de raisin avant qu'elle ruisselle, sang de Dieu, dans la coupe du sacrifice.

Pour achever de faire connaître l'homme en Louis Veuillot, il faudrait étudier l'ami : « Je suis de bronze à toutes les haines, écrivait un jour le polémiste terrible, et à toutes les formes de la haine... » Mais il ajoutait aussitôt : « Toute sympathie m'émeut délicieusement, et c'est un bonheur dont j'ai beaucoup joui dans ma vie militante... » Il faudrait aussi mettre en lumière son amour, son grand et filial amour de l'Église : il éclate à chaque page de cette correspondance. Mais l'artiste nous appelle. On le retrouve dans ces lettres, écrites au vol ou à la course, avec toutes ses qualités primesautières, pittoresques, légères, brillantes, profondes, exquises et fortes, savoureuses. Nous le montrerons dans un prochain article.

Jean Vaudon.

A.—44. **ÉTUDES SUR LES TEMPS PRIMITIFS DE L'ORDRE DE S. DOMINIQUE**, par le P. Antonin DANZAS, religieux du même Ordre. *Le bienheureux Jourdain de Saxe*. Tome IV. In-8° de 579 pages. 1877. Paris et Poitiers, Oudin. 6 francs.

Dans notre tome 49e (1874), p. 343, nous appelions l'attention de nos lecteurs sur les premiers volumes de l'intéressante et belle publication du P. Danzas. L'œuvre a été heureusement continuée, et il est juste d'en signaler la suite, en remontant de quelques années.

Par les *temps primitifs* l'auteur entend l'âge d'or de la famille Dominicaine, celui qui, s'ouvrant à S. Dominique et aboutissant à S. Thomas d'Aquin, comprend la succession de cinq maîtres-généraux : S. Dominique, le bienheureux Jourdain de Saxe, S. Raymond de Pégnafort, Jean le Teutonique et le bienheureux Humbert de Romans. Le présent volume se rattache en grande partie au généralat de Jourdain de Saxe, et nous présente l'histoire particulière des Dames Dominicaines ; et cette histoire est véritablement merveilleuse. Il se termine par des recherches et considérations sur les deux grandes prières de l'Ordre, le *Salve Regina* et le Rosaire. Il est démontré que le Rosaire, par exemple, qui a donné lieu à bien des négations comme origine, n'est point la création du bienheureux Alain de la Roche, à qui plusieurs critiques modernes ont prétendu l'attribuer, mais celle de S. Dominique lui-même. Dans cette savante étude, peut-être un peu longue, nous eussions désiré, surtout au commencement, une meilleure clarté d'exposition.

Quant aux récits concernant les religieuses, c'est une suite de prodiges, exposés dans un style large, élégant et vif, où les miracles de la grâce, de la piété, du détachement, du sacrifice héroïque, peuplent toutes les pages du livre. Nulle part la vertu ne s'éleva plus haut.

L'institution des Dominicaines précéda, chronologiquement, celle des Frères-Prêcheurs. C'est en France, à Prouille, que le saint fondateur tire ses premières filles des mains des hérétiques, à qui elles avaient été livrées, pour être instruites dans l'erreur, par des familles nobles mais réduites à la pauvreté. Cette association initiale produisit de grands fruits, et tarda peu à se développer et à se répandre en France, en Italie, en Allemagne principalement, où elle fonda des maisons illustres par la sainteté. Parmi elles nous distinguons celle d'Unterlinden, où abondent les modèles héroïques, et

même les miracles de la divine miséricorde. Les communautés de femmes ont ici un riche trésor de lectures édifiantes.

Des colonies de Prouille s'établissent à Pontvert en 1283, à Aix en 1290, à Saint-Pardoux en 1292, à Montpellier en 1295, en Arragon en 1300. Peu d'années après, les Dominicaines sont à Adelhausen, à Mulhouse, à Strasbourg, à Klingen. Soixante-sept ans après la mort de Jourdain de Saxe, la seule province de Teutonie possédait trente-cinq de ces monastères. Celui de Colmar, appelé *Sous-les-Tilleuls*, acquiert une célébrité particulière, et devient, avec Unterlinden, le type de la vie si pieuse des Sœurs-Prêcheresses de la haute Allemagne. Les plus nobles familles donnaient des sujets à ces maisons, et plus d'une fois on vit le mari s'enfermer chez les Pères pendant que la femme faisait ses vœux chez les Sœurs. Il y eut, à cette époque, un très-étonnant mouvement vers les institutions de S. Dominique; jusque-là qu'une communauté de Bénédictines obtint du Saint-Siége l'autorisation de passer à la nouvelle règle. On rencontre, p. 69, le chevalier de Biseck, homme puissant et considéré, qui se donne à Dieu en même temps que sa femme et ses *huit* enfants. — Et, à ce sujet, le P. Danzas (p. 84) présente des observations justes, utiles en notre temps, sur les vocations religieuses; observations dont on nous permettra de reproduire quelques lignes. — « A l'aspect d'un établissement religieux de quelque importance, dit-il, on se hâte d'en supputer et d'en exagérer la valeur totale. On a bien garde de se demander quel est le nombre des diviseurs, et de quel mince dividende ils savent se contenter : premier service rendu à la chose publique, qui ne peut que gagner à posséder des membres à la fois producteurs actifs et consommateurs plus que modérés. Les établissements religieux offraient, et offrent journellement, un autre résultat, absolument méconnu. Un renoncement intégral ou partiel au patrimoine héréditaire est le résultat le plus habituel des vocations à la vie du cloître : de là, pour les familles opulentes, un surcroît de prospérité; pour les moins fortunées, un soulagement considérable; pour le principe même de la propriété, une atténuation telle quelle aux conséquences du partage forcé. L'usage d'un droit qu'on ose cependant contester, celui de vivre de peu et de travailler beaucoup, soit des mains soit par des œuvres de miséricorde soit par celles de l'esprit, profite de la sorte à la richesse elle-même, qui trop souvent, oublieuse du bienfait, jalouse les légitimes réserves d'un dépouillement spontané. »

Parmi les récits de vertus et de miracles, l'auteur développe avec

prédilection ce qui regarde l'admirable communauté d'Unterlinden. Quelle moisson il y cueille en effet! Des morts angéliques, des renoncements incomparables, une obéissance merveilleuse, un esprit de prière tout céleste. Dans son plan, le P. Danzas étudie successivement, chez les Dominicaines, le côté matériel de la vie claustrale, la pratique des vertus, l'effusion des grâces. Il s'applique à montrer, d'après Albert-le-Grand, la marche et les voies du perfectionnement intérieur. Son livre renferme donc, embelli par les faits, un cours de vie spirituelle et d'ascétisme. — Voici des Sœurs qui, impatientes de mater leur corps, même au sein de la maladie ne relâchent rien des austérités embrassées; celle-ci mêle de la cendre ou du verjus à ses aliments; cette autre ne touche jamais à aucun fruit; il en est qui passent les nuits en prières, qui s'infligent de cruelles disciplines, qui renoncent à toute conversation non indispensable. Et le Seigneur répond à ces sacrifices par des torrents de consolation et de lumière, par des faveurs toutes miraculeuses. — Pour Adélaïde de Rheinfelden le ciel et le purgatoire semblent n'avoir rien de voilé. Pendant ses veilles ferventes, quelquefois durant le jour, les sœurs défuntes de son couvent apparaissent à ses yeux, ou brillantes des clartés éternelles, ou demandant des prières pour une purification dernière. Un ange la conduit au lieu de l'expiation temporaire. (P. 171). — Une autre voit des yeux du corps le divin Enfant dans l'Eucharistie. — Avec plusieurs, Notre-Seigneur converse familièrement, et les Gertrudes sont nombreuses. Il en est que visitent leurs saints patrons; celles-ci reçoivent la connaissance des Écritures; celles-là lisent dans les cœurs; ces autres prédisent le jour et l'heure de leur départ de ce monde. — Anna de Wineck, dévouée au service des malades, tombe infirme à son tour, et ne peut plus exercer ce ministère charitable. Alors elle construit dans son cœur un triple hospice, qu'elle visite sans cesse en esprit : l'un pour les pécheurs, l'autre pour les agonisants, le troisième pour les âmes détenues en purgatoire. Le jour et la nuit, elle veille à ces malades, compatit et subvient selon ses forces à leurs nécessités. — Jésus, sous la forme d'un enfant beau comme la lumière, vient lui-même s'entretenir avec Élisabeth de Rouffach sur son lit de souffrance, lui enlève sa fièvre et remplit son âme d'allégresse. — En reconnaissance de ces bénédictions, et de bien d'autres, les Sœurs exécutent une tapisserie superbe, dans le genre de celle que l'on admire à Bayeux, tapisserie conservée, monument des plus curieux et des plus précieux à tous les titres (p. 276). — Nombre d'entre

elles, au fond de leurs monastères, ont une instruction peu commune, écrivent couramment le meilleur latin, expliquent la Bible, composent des traités ou des chroniques, recueillent avec un rare talent leurs impressions spirituelles ou leurs souvenirs, écrivent des hymnes sacrées.

On doit s'y attendre, le démon ne reste point inactif contre ces cœurs vaillants et saints. Le chapitre de ses attaques, de ses ruses, de ses violences, se lit avec une attention émue, au milieu de tant de tableaux d'une édification singulière.

Ce quatrième volume est donc digne des précédents. Nous espérons pouvoir analyser bientôt le cinquième, qu'on nous assure être sous-presse, et qui sans doute couronnera ces magistrales *Études*.

V. Postel.

A. — 45. **FEUILLES VOLANTES.** *Nouvelle série. Essais de philosophie chrétienne*, par Ch. Louvet, in-8° de 239 p. 1882. Paris. Librairie académique de Didier et Cie. Prix 6 francs.

Y. — 46. **SIMPLES RÉFLEXIONS SUR LA PLUPART DES QUESTIONS DU JOUR**, par L. Maillard ; philosophie, politique, littérature, législation, religion, etc. — Principes d'une philosophie nouvelle. In-12 de 120 p. (sans millésime). Paris, E. Thorin. Prix 1 fr. 50.

Nous rapprochons ces deux ouvrages, parce qu'ils se ressemblent par la forme générale. Ce sont des collections de réflexions détachées. Là s'arrête la ressemblance.

I. — Les *Feuilles volantes* de M. Louvet méritent un éloge dont bien peu de livres sont dignes aujourd'hui : la doctrine en est irréprochable. Non-seulement l'auteur a l'intention de se montrer religieux et chrétien ; il connaît fort bien les enseignements de la foi et il les expose, quand il le faut, avec beaucoup d'exactitude. Donnons-en un exemple. M. Louvet écrit sous ce titre : L'agonie d'un enfant :

« L'enfant est en agonie depuis huit jours. Ses souffrances paraissent être vives. Que peut avoir à expier un enfant de quinze mois ? La tache du péché originel a été lavée chez lui par l'eau du baptême ; il souffre donc pour les fautes d'autrui ; et si le dogme de la communion des Saints avait besoin d'une confirmation éclatante, il la trouverait ici. Le pauvre petit patient partage, avec le glorieux supplicié du Calvaire, l'ineffable mérite de passer par l'épreuve sans avoir passé par le péché. Aussi, quand l'Ange de la mort viendra le

prétendra qu'il est permis aux catholiques de ne pas admettre la divinité de l'Ancien-Testament! — Telle est l'instruction religieuse du *Promeneur autour de Jérusalem. Ne sutor ultrà crepidam,* lui crierons-nous. Lisez deux pages d'un catéchisme, avant de discuter nos croyances, et un demi-volume de S. Thomas pour apprendre à traiter sérieusement les questions graves.

Naturellement, les religieux sont en exécration à M. Lubomirski, malgré, nous dit-il galamment, « sa qualité d'actionnaire de l'Eau de mélisse des Carmes » (p. 11); et cette défaveur atteint tout le clergé, qu'il voit occupé, sans foi lui-même, à exploiter la crédulité des masses. « Si l'on veut entendre bien blasphémer, il faut écouter » converser entre eux N. S.-P. le Pape et NN. SS. les Cardinaux, » disait un pèlerin de retour d'un jubilé (p. 7). » Il eût convenu vraiment de nommer ce prodigieux pèlerin et d'alléguer l'année : de si sublimes textes valent au moins cela. — Voici, trois lignes plus bas, l'histoire de l'Église en un trait de plume: « Les prêtres et les » moines, licencieux, instruits, au-dessus de la critique des barons » féodaux illettrés, et des serfs *entretenus à dessein* dans un état » intellectuel et moral voisin de la brute, vivaient dans la plus par- » faite incrédulité, sans redouter le scandale, qui ne pouvait les » atteindre. Le clergé espérait-il que cet état de choses durerait » éternellement, ou était-il aveuglé par le plus incroyable succès » que les trompeurs de l'humanité aient jamais obtenu? Tant il est » vrai que, pendant près de trois siècles, les prêtres *se firent adorer* » par leurs dupes, sans se donner la peine de dissimuler *leur mé-* » *pris d'une religion qu'ils* raillaient en exigeant pour elle des autres » hommes un respect servile et une foi aveugle. Pour se convaincre » de la vérité de mes paroles, il suffit d'examiner les figures en bois » des stalles des chanoines (XIe, XIIe, XIIIe siècles), les bas-reliefs de » quelques églises ou couvents, où *l'obscénité sacrilége* blesse à » chaque instant le regard, ou de lire quelques livres saints, très » rares il est vrai, mais qu'on peut, avec des protections, voir en » Italie et en Autriche : les prières consacrées y sont entremêlées » de *textes graveleux* que le prêtre lisait pendant la messe, et qu'il » approchait ensuite, par faveur, des lèvres des fidèles.... » Et voilà quelle fut, ô lecteur, la série de nos papes, de nos évêques, de nos moines! Le moyen de ne pas détester le Catholicisme!

Or, les 280 pages de M. Lubomirski sont une collection, à peu près exclusive, de pareilles et odieuses insanités. Il était sans doute bien inutile d'aller jusqu'en Palestine pour y prôner ces splendides

découvertes. Nous ne suivrons pas le pauvre homme, pour les entendre, à la tour Antonia, aux tombeaux, à Siloé, aux vasques de Salomon, etc. : c'est plein comme cela, et nous avons la mesure. L'abject matérialisme lui déplaît pourtant, et il estime qu'il est indispensable aux peuples d'avoir une religion. Laquelle ? celle que le savoir de nos âges resplendissants élaborera sans faute, et à laquelle, dit-il, le Christianisme pourra fournir quelques éléments, comme le paganisme lui en avait procuré à lui-même, par exemple le *Te-Deum*, le *Tantum ergo*, qui « sont descendus du Capitole au » Vatican : l'Église de Jésus-Christ les doit au culte de Jupiter... ; » les cantiques du *Corpus Domini* sont une copie du cantique » d'Horace *Di quibus*... » (P. 37).

Assez, n'est-ce pas ?

Encore ceci, néanmoins. — « Je voudrais que mon entreprise mît » en danger réel l'ordre de choses existant. Mais je ne suis pas assez » orgueilleux pour l'espérer. Je suis cependant orgueilleux, il ne » me coûte pas d'en convenir, mais mon orgueil a des limites (p. 11). » C'est bien à tort ! A de tels génies point de frontières, s'il vous plaît !

V. POSTEL.

3. 4. — 79. **CHOUANS** (les) ; *épisodes des guerres de l'Ouest dans les Côtes-du-Nord, depuis* 1792 *jusqu'en* 1800 ; par M. G. de KÉRIGANT. 1 vol. in-8· de 192 p. 1882. Dinan : Bazouge.

Il ne faudrait pas chercher, dans ce mince volume, les agréments du style : on ne trouverait qu'une déception ; disons même tout de suite que la simple correction de la phrase est plus d'une fois compromise dans ces pages. C'est regrettable, en vérité. Mais M. de Kérigant n'a point, croyons-nous, prétendu faire œuvre littéraire ; il a voulu, sûr des traditions de sa famille et riche de pièces authentiques, apporter son contingent de matériaux et de documents pour l'histoire complète des guerres de l'Ouest. Il a réussi. — L'auteur fait preuve d'une grande impartialité : témoin la manière dont il apprécie l'affaire de Quiberon. Ses jugements nous paraissent fondés. Peut-être, cependant, se montre-t-il un peu sévère pour Napoléon ; nous irons même jusqu'à relever, à ce sujet, une sorte dé contradiction qui a échappé à l'auteur ; mais comme la chose ne tire pas à conséquence, nous laissons passer.

Le narrateur a rattaché au nom de son père les épisodes dont il parle. Il semble s'en excuser : l'excuse est superflue. M. de Kéri-

gant père a joué un assez beau rôle, comme chef de la division de Dinan, pour que nul ne soit tenté de voir, dans le procédé de l'historien, un orgueil déplacé. Eh! pourquoi donc tairiez-vous, Monsieur, des actes héroïques qui sont l'honneur de votre famille? Vous n'ignoriez pas, — et vous l'avez bien prouvé — qu'en vous montrant fier des exploits de M. de Kérigant et de l'intrépide courage de votre généreuse mère, vous acceptiez l'obligation d'être fidèle à leurs exemples. Noblesse oblige, et vous aviez dès lors le droit de parler.

Les faits racontés sont intéressants par eux-mêmes, malgré quelques longueurs faciles à supprimer. Essais d'organisation, massacre de Boscenit, arrestation de M. Le Gris du Val, procès des accusés et pièces curieuses qui s'y rappportent, évasion de madame Le Gris, invasion de saint Brieuc par les Chouans, pacification de 1800, etc.. etc.., voilà de quoi captiver l'attention la moins éveillée. Ces événements ont parfois quelque chose de l'imprévu et du palpitant dont on serait tenté de faire le partage exclusif du roman d'imagination. — Au cours du récit, M. de Kérigant rectifie, preuves en main, quelques assertions un peu bien aventureuses de certaines Histoires. Dans un ou deux cas, il est vrai, il n'a qu'un témoin à opposer à un autre témoin. Lequel s'est trompé? tous deux prétendent avoir vu. Où est la vérité? probablement chacun des deux parle selon sa conscience: il y a tant de *subjectif* dans notre manière de voir ce qui nous touche de près!

Où le doute n'est pas possible, c'est quand il est question des *Faux-Chouans*. Nous laissons la parole à M. de Kérigant. « On avait « armé et jeté à travers la Bretagne les galériens de Brest, et on leur « avait prescrit de tuer, d'incendier, afin de terroriser les campagnes « particulièrement et de discréditer la Chouannerie. Outre les affir- « mations de tous les auteurs bretons, j'extrais des *Étapes d'un vo- « lontaire de l'An II* (1) les preuves suivantes. » — Ces preuves, empruntées à A. Monteil, sont une dépêche du général Rossignol au Comité du Salut public, et une lettre du général Krieg, le conseiller et l'ami de Hoche, au représentant Bollet. « J'ai rencontré », écrit Rossignol (15 novembre 1794), « quelques bandes de nos amis qui « font bien leur besogne; ils tuent tout ce vieux levain de patriotes « tièdes, que la guillotine n'a pas retranchés du sein de la Répu- « blique; mais il faut y regarder à deux fois. Ces enragés-là ont été « démasqués par les vrais brigands, et ils disent qu'il n'y a plus de

(1) *Les Étapes d'un volontaire de l'An II*, par Alexis Monteil de l'Académie française, p. 431.

« sécurité pour eux. Les Chouans les attaquent; ils les reconnaissent « au parler et aux cheveux, qui n'ont pas encore pu pousser longue- « ment. » Quant à Krieg, il est plus affirmatif, si c'est possible; il dit clairement : « ce qui fait le mal dans ces contrées, ce sont les « galériens qui y fourmillent et dont on a fait de véritables Chouans « de contrebande. Hoche, pour son honneur, nous en débarrassera, « j'espère; mais il est temps d'arrêter les brigandages dont les re- « belles ne sont pas plus dupes que les administrateurs. On les « appelle les *Faux-Chouans*. Au langage et à la tenue ils sont si re- « connaissables qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper. Dis donc à « Hoche et à Chérin de faire sabrer toute cette canaille. » Nous aimons mieux le « faire sabrer toute cette canaille » sous la plume de Krieg, que certain « fusillez-moi tous ces gens-là. »

A. Blanche.

A. — 80. **CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS.** *Retraites pascales.* (1875-1876). — I. La somme de nos devoirs. — II. La prière, par le T. R P. Monsabré. 1 vol. in-18 jésus de 328 pages (1884). Paris, Baltenveck. Prix : 3 francs.

Ce livre vient de paraître, et il est déjà à sa troisième édition. Un tel succès était dû à l'illustre conférencier qui occupe depuis si longtemps, avec un éclat toujours renouvelé, la chaire de Notre-Dame.

Ces retraites pascales sont le complément obligé des conférences elles-mêmes. Dans celles-ci, le P. Monsabré aborde les plus hautes questions dogmatiques, pénètre dans les profondeurs de nos mystères, en montre les harmonies et les beautés au lecteur qui consent à le suivre, et ne le quitte qu'après avoir formé dans son esprit, à la place de croyances plus ou moins obscures et peut-être vacillantes, des convictions fermes et réfléchies. Dans les retraites, le grand orateur appelle notre attention sur des sujets plus humbles, plus accessibles, peut-être aussi plus utiles, car ils touchent à la direction de la vie morale et religieuse.

Tout d'abord voici la somme de nos devoirs résumés dans cette sublime réponse du catéchisme : Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer, le servir, et par ce moyen acquérir la vie éternelle.

Autant de mots, autant d'instructions qu'il est difficile d'analyser tant elles sont remplies de choses excellentes.

Dans la première, l'orateur répond à ces trois questions : 1° De quelle importance est pour nous la connaissance de Dieu ? Sans

cette connaissance, il est impossible d'expliquer notre origine, notre personne, notre raison, notre conscience, notre vie... 2° Quelle connaissance devons-nous avoir de Dieu? Une simple connaissance, médiate, lointaine, laborieusement obtenue mais cependant totale, solide et féconde... 3° Que devons-nous faire pour acquérir la connaissance de Dieu?... Considérer ses œuvres; écouter et lire sa parole; le fréquenter lui-même.

Les enseignements contenus dans le second discours sont également importants et utiles: Dieu *mérite* que nous l'aimions. Dieu *veut* que nous l'aimions.

3° Après l'amour, le service. L'orateur examine: combien ce service de Dieu est indispensable à la plénitude de notre vie religieuse; dans quelle mesure Dieu l'attend de nous; et quels avantages nous pouvons en retirer.

4 Connaître, aimer et servir ne sont que des moyens. Le but est d'obtenir la vie éternelle. Ce but est notre plus grand *devoir*, notre plus *grave* intérêt.

Le P. Monsabré termine cette première retraite par une magnifique instruction sur la Misère et la grandeur de l'homme révélées dans la croix.

La seconde retraite porte un cachet d'utilité pratique qui n'échappera à personne. Le prédicateur étudie successivement:

1° La *préparation* à la prière: se mettre en garde contre la dissipation et le péché.

2° Les *qualités* de la prière: humilité, piété, persévérance.

3° L'objet de la prière: demander les choses qui conviennent: nos illusions à ce sujet.

4° Le *jour* de la prière: c'est le dimanche. Il est nécessaire à l'homme, au chrétien, au citoyen. Enfin le P. Monsabré nous montre la prière dans sa perfection sur les lèvres de Jésus agonisant au jardin de Gethsémani.

Nous prions le lecteur de ne pas juger l'œuvre du prédicateur éminent d'après cette aride et sèche nomenclature. Une analyse plus complète nous entraînerait trop loin.

Le P. Monsabré est, par instinct et aussi par réflexion, l'ennemi des fausses méthodes qui se sont tour à tour étalées dans nos chaires. N'avons-nous pas eu en effet la *prédication sociale*, qui, pour imiter des maitres justement illustres, s'est obstinée trop longtemps à porter devant les fidèles, avec une compétence parfois équivoque, des thèses vraies et excellentes en elles-mêmes, mais qui ne condui-

saient point au but et eussent été beaucoup mieux placées ailleurs ?

Nous avons eu encore la *prédication fantaisiste* et *imaginative*, qui, dans son aversion pour les lieux communs, avait la prétention dangereuse de tout renouveler, expressions et formes, idées et développements. Aussi se perdait-elle trop souvent en conceptions confuses et incertaines qui ressemblaient à l'enseignement chrétien, comme les montagnes fantastiques, que les nuages forment à l'horizon, au soir des jours d'orage, ressemblent aux Alpes ou aux Pyrénées.

Mentionnons enfin la *prédication approximative* et *naturaliste* qui tourne autour du dogme, expose les idées connexes, propres à en montrer la convenance et la probabilité, mais sans jamais pénétrer à l'intérieur et en établir la divine certitude. Sa prétention est d'attirer dans nos églises les foules indifférentes. Maigre profit si elle ne sait ni les enseigner, ni surtout les convertir. Autant vaudrait remplacer le prédicateur par un flûtiste habile qui, en exécutant sous le portique des airs semi-religieux, semi-profanes, attrouperait les curieux en masses probablement plus considérables...

Tout autres sont les procédés oratoires du R. P. Monsabré. Lui s'est établi définitivement au cœur de la doctrine et pour n'en jamais sortir. Ici rien d'étranger à la thèse purement religieuse et catholique. Point d'à peu près ; tout est absolument certain, indiscutable. Avant de porter un sujet à sa haute tribune, l'orateur, croyez-le, en a soigneusement exploré tous les coins et recoins ; il le connaît à fond et dans les moindres détails et sait avec la dernière précision ce que les maîtres en ont dit. Aussi les idées accourent en foule ; elles s'accumulent sous son puissant regard ; ou plutôt, elles s'ordonnent dans une harmonie savante et lumineuse autour de la vérité à établir. Son argumentation ne chancelle jamais ; elle marche triomphante. La phrase est vive, alerte, nerveuse, riche en lumineuses saillies, en accumulations puissantes dont chacune apporte une preuve nouvelle, ou brise une objection et enfonce comme à coups retentissants la vérité dans les intelligences. Parfois elle se déroule ample, majestueuse, saisit l'imagination par la vivacité du coloris et caresse l'oreille par son rythme harmonieux et doux.

Notre admiration serait probablement demeurée sans réserves, si notre tâche ne nous avait contraint de chercher le talon d'Achille dans l'orateur qui s'est fait invulnérable aux traits de la critique, tant il s'est plongé et replongé dans les eaux profondes de la tradition.

Après réflexion, sa méthode nous a semblé un peu trop *traditionnelle* et pas assez *inventive*.

Entendons-nous bien. Les dogmes ne s'inventent pas; mais que de choses vraiment nouvelles sont aperçues chaque jour dans leur riche et féconde immutabilité! Ils ont mille aspects divers qui se modifient au cours du temps et des circonstances. Chaque génération a sa manière de les concevoir, et s'en donne à elle-même des démonstrations spéciales, appropriées à son génie.

Nous croyons que le R. P. Monsabré aurait pu dans son noble et glorieux labeur, laisser un plus libre jeu à son esprit aussi souple que puissant. Ses investigations dans les entrailles de nos dogmes eussent été plus fécondes encore. Il eût enrichi l'apologétique du XIX[e] siècle d'idées plus *personnelles* et de démonstrations marquées à son empreinte.

Notre orateur est bien l'homme de l'Évangile, possédant en son riche trésor des choses neuves et antiques : *nova et vetera*. Mais les antiques lui plaisent un peu trop au détriment des autres. Sa parole y gagne peut-être en sécurité; mais à coup sûr, elle y perd un peu de ses charmes.

La même observation n'atteindrait-elle pas le moraliste? Oh! sans doute, il connaît l'âme humaine, celui qui a écrit l'admirable instruction : *Grandeur et misère de l'homme*. Il la connaît pour l'avoir étudiée en elle-même, mais beaucoup plus encore dans les livres. Si de l'œil gauche il considère l'âme qui vit et palpite dans la poitrine de ses contemporains, les passions nobles et basses qui tour à tour l'agitent et la tourmentent; il réserve l'œil droit pour la lecture de ces savants traités où toutes nos facultés sont minutieusement décrites, et leurs opérations analysées. Sa psychologie est *très érudite*. Nous l'aimerions un peu plus *expérimentale*...

Est-ce pour ce motif que les choses du cœur lui semblent moins familières que celles de l'esprit et de la nature, et qu'il n'a plus, pour les peindre, la même variété de tons, la même richesse de coloris? Écoutez plutôt :

« Un homme est né sur les rivages de l'Océan. Son enfance a été bercée, tantôt par les souffles de la brise, tantôt par les rafales de l'ouragan. Que de fois il a contemplé du haut des dunes ou des falaises, l'immensité de l'abîme, les vagues capricieuses au bruit mélancolique, les fureurs ou les caresses des flots sur les rochers et le sable de la rive, les fiers navires qui fendaient l'onde, l'embrasement des eaux sous les feux du soleil, le sombre hyménée des vagues

soulevées par la tempête et des foudres dégorgées par la nue !

« Un autre est né au milieu des montagnes; tout jeune encore, il gravissait, agile comme le daim, les cimes ardues d'où l'on voit mieux l'horizon. De là il promenait son regard sur les vallées fertiles, les forêts attachées au flanc des monts, le lit rongé des torrents et les sommets couronnés de neige, qui attendent en silence les premiers feux du jour et reçoivent ses derniers baisers. » (1)

Certes voilà du grand style. C'est la description magnifique des deux plus beaux spectacles de la nature. L'orateur est amené à nous dire ensuite comment l'amour du pays natal se forme et grandit sous la magie de ces spectacles. Voici ce qu'il a trouvé :

« Habitués aux spectacles gigantesques et aux admirables con-
« trastes de la nature, ces hommes ont reçu de ces beautés une
« blessure profonde qu'ils emportent partout. Ils aiment leur pays,
« rêvent et languissent dès qu'ils ne le voient plus. N'avez-vous
« pas entendu dire que les Suisses, engagés naguère au service de
« nos rois, ne pouvaient entendre sans pleurer l'air que chantent
« les pâtres dans leur pays natal ? » (2)

Oh ! vraiment c'est trop peu ! Et pourquoi donc ne pas entr'ouvrir devant nous d'une main tendrement respectueuse les lèvres de cette blessure du cœur ? Pourquoi ne pas y arrêter un long et sympathique regard, nous décrire ce qu'il y a au fond, ces rêves, ces langueurs de l'exilé, tout ce monde d'émotion, que le Ranz des vaches évoquait dans l'âme des Gardes-du-corps, dépaysés au milieu des splendeurs de la cour et cherchant, d'un regard humide, les montagnes de leur chère Suisse, par dessus les taillis du parc de Versailles ?...

Le P. Monsabré instruit toujours ; très souvent il ravit et entraîne; plus rarement il émeut ; il n'attendrit pas : jamais, en le lisant, je n'ai senti se mouiller ma paupière...

De tous les orateurs de marque qui se sont succédé à Notre-Dame, le P. Monsabré est peut-être le seul qui n'ait pas fait école. Impossible de ne pas le regretter.

Je lui voudrais non des plagiaires, ni même des imitateurs, mais de libres disciples qui, après s'être pénétrés de sa méthode, la modifieraient selon les exigences de leur propre talent et de leur milieu, et en feraient une intelligente application aux besoins de leur auditoire.

---

(1) 2[e] *Conférence sur l'Amour de Dieu.* p.p. 36, 37.
(2) *Loc. cit.*

Voici un prêtre qui a étudié l'admirable enchaînement de nos dogmes dans saint Thomas, l'inspirateur du P. Monsabré, ou dans Denys Petau, le guide de l'incomparable Lacordaire, ou même dans quelque théologien moderne, le cardinal Franzelin, par exemple. Il extrait de leurs œuvres, mais en respectant l'ordre logique, les thèses fondamentales. Il les divise en autant de fragments qu'il est nécessaire pour les rendre parfaitement intelligibles aux fidèles. Il les expose, avec leurs preuves traditionnelles, dans un style simple, clair et accessible à tous. Son œuvre sera très-différente de l'œuvre du P. Monsabré. Libre à lui de la marquer d'un cachet très-personnel ; mais son procédé est bien celui du conférencier de Notre-Dame.

Un tel enseignement aurait-il quelques chances d'être compris de nos jours ? Oui sans aucun doute.

Je n'ignore pas ce que l'on peut dire de l'esprit léger et superficiel de nos auditoires. Amis lecteurs, entendez le P. Monsabré lui-même et faites votre examen de conscience.

« La parole de Dieu, est-ce bien elle que l'on désire et que l'on « demande ? je n'ai pas à faire le procès de ceux qui parlent, que « Dieu les juge. Mais ceux qui entendent ne sont-ils pas cause, par « leur sottise et leur appétit dépravé, des chutes lamentables que « fait la parole de Dieu dans la bouche de ceux qui sont chargés de « l'annoncer ? Est-ce la vérité que l'on recherche ou bien la nou- « veauté ? Est-ce la céleste beauté des enseignements divins ou le « vêtement tout humain dont on les habille ? Veut-on s'instruire ou « bien avoir des émotions ? Répondez...

« Hélas ! Messieurs, il y a des chrétiens pour qui la prédication « n'est qu'un spectacle, pour qui l'apôtre n'est qu'un comédien « sacré. Auditeurs misérables, mais combien plus misérables nous « serions, nous, hommes de Dieu, si nous devenions complices de « pareils goûts !

« O chère parole de mon Dieu, ne sors jamais de ma bouche que « parée des attraits qui te viennent d'en haut. Sois fleuve pour em- « porter les âmes, sois rosée pour les rafraîchir, sois glaive pour « les transpercer, sois feu pour les dévorer, sois lumière pour les « conduire, sois ce que Dieu t'a faite ; mais ne sois jamais cette « musique profane qui flatte les oreilles sensuelles et endort les « âmes molles, sans rien changer à leur incurable ignorance des « choses divines. » (1)

---

(1) 1re *Conférence sur la connaissance de Dieu*, p. p. 26, 27.

En dépit de ces sévérités trop justifiées, je persiste à penser que nos auditoires, si légers et si superficiels soient-ils, gardent encore assez de raison et de bon sens pour discerner la vérité catholique, et assez d'esprit chrétien et de bon goût pour en sentir les charmes. Sitôt qu'une parole de quelque valeur retentit à leurs oreilles, ils savent fort bien la discerner. Voulez-vous les captiver? donnez leur une prédication doctrinale et théologique. Les antiques et traditionnelles explications de nos dogmes sont si ignorées qu'elles ont, même pour les fidèles les mieux instruits, tous les charmes de la nouveauté.

Ne serait-ce pas là l'une des causes du succès si constant du P. Monsabré lui-même? Lacordaire aurait voulu établir au sein des quarante principales villes de France un cours de conférences religieuses analogue à celui de Notre-Dame de Paris. Cet enseignement serait parfaitement accueilli de nos jours. Chacune de nos cités un peu importantes attend son Père Monsabré et lui fera fête, sitôt qu'il se présentera. L'Église de France n'aura accompli toute sa mission que quand elle pourra le lui envoyer; mais ce jour-là, elle sera bien près de ressaisir la direction intellectuelle de notre pays. En attendant, il n'est pas de prêtre, dans la plus humble paroisse, qui ne puisse faire le plus grand bien, en se contentant d'être le modeste *vulgarisateur* de la science religieuse, telle qu'elle est exposée dans le dernier de nos théologiens.

Yves LEBRETON.

4. — 81. CORRESPONDANCE DE LOUIS VEUILLOT. Tome Ier. Lettres à son frère, à sa famille, à divers; tome IIe, Lettres à sa sœur; 2 vol. in-8° de x-474 p. et VIII-500 p. 1884. Paris, Victor Palmé, 12 francs.

II. Je le dirai d'abord, même aux plus familiers de ce rare talent: Si vous croyez, parce que vous avez lu et relu tous ses ouvrages, y compris la somme des *Mélanges*, savoir à fond votre Veuillot, vous vous abusez. Ouvrez les *Lettres;* je vous promets des révélations.

Louis Veuillot n'écrivait comme personne, chacun le sait. Or, l'originalité est précisément la marque essentielle, la signature du génie. Molière a sa langue, connue de tous, « légère au pourchas et hardie à la rencontre ». Madame de Sévigné a la sienne, juste et courte, et qui va son chemin, rapide, sous un perpétuel rayon d'honnête joie. Pascal se trahit aux éclairs de sa pensée orageuse et Bossuet à ses foudres. Qui ne reconnaît la Bruyère à sa pointe, à son tranchant, à son

poli? Racine aux larmes de ses vers, à leur musique, à leur clarté? la Fontaine à cette gaieté qui nous déridera longtemps et dont il disait : « C'est un défaut dont je ne saurais me corriger, quelque peine que j'y apporte (1). » Louis Veuillot a le mot, le coup de feu, le coup de dent, la grâce et la fleur, un continuel essor d'imagination, le cœur et l'esprit. Cette chose-là, cette chose spontanée et savante, cette chose exquise,— l'esprit,— « les ramasseurs, écrivait-il un jour, ne la ramassent jamais, et parmi ceux qu'on appelle gens d'esprit, beaucoup même ne la savent pas discerner (2). » Ce n'est pas lui qui confondait le fard avec la belle lumière d'un visage en bonne santé. « Le véritable esprit, disait-il encore, repousse les oripeaux... Une bouteille historiée déshonore le bon vin, une addition d'alcool le gâterait. Le bon esprit et le bon vin ont assez de leur robe riante et de leur saine chaleur (3). »

Donnons-nous le plaisir de quelques citations.

Voici d'abord un intérieur de wagon :

« Livet, 5 mai 1863. — C'est parfait. Voyage, maison, accueil, pays, c'est parfait, c'est un charme. Après les premiers pleurs donnés à la séparation, tout a pris une couleur riante. Le soleil était charmant, le wagon bien composé; deux dormeurs, un liseur et rien entre les quatre coins. A Conches, mon affaire s'est un peu gâtée. Un homme roux, gros, en casquette d'or, a pris place dans mon coupé. *Faccia feroce a l'enemigo* (4). Il n'a pas osé m'attaquer jusqu'à Lyre, ce qui m'a donné le temps d'évacuer une trentaine de vers qui me tourmentaient depuis Évreux, et qui m'étaient nécessaires pour ma préface. A *Lyre* donc, j'ai remis la mienne dans l'étui, et j'ai humainement allumé un cigare à la pipe du gros homme roux. Il est entré en conversation sur ce signe. Je comptais causer de la pluie et du beau temps, mais je vis bientôt que le malheureux me connaissait et que j'étais perdu.

Il se trouva brave homme et intelligent comme la droiture. Je lui fis un fort catéchisme, qu'il écouta bien, et qui dura jusqu'à Rugles, où il me quitta en m'exprimant son bonheur. J'espérais que j'allais être seul à méditer jusqu'à Laigle sur la *Queue de Giboyer* (5), car ce bon air et ces jolis paysages me montaient la tête, et j'avais les

---

(1) *Psyché*, I.
(2) *Le Fond de Giboyer*.
(3) *Ibid.*
(4) Face féroce à l'ennemi!
(5) On sait que la *Queue de Giboyer* est devenue le *Fond de Giboyer*.

esprits en mouvement. Voilà un paquet de graisse qui monte avec un air bête et des salutations de mauvais augure. Nous n'avions pas fait vingt tour de roue, qu'il me dit gauchement combien il se trouve heureux de voyager avec « une sommité ». — « Monsieur, lui dis-je, je suis une sommité enfoncée. » Monsieur, me dit-il, ça n'y fait rien et on est tout de même bien aise de... » Il avait une sacoche au flanc, un chapeau d'homme, quelque moustache drôle, des gants louches, un habillement noir. Je ne pouvais pas lui mettre une profession sur la figure. « Qu'est-ce que vous faites dans ce monde? — Monsieur, je suis chirurgien. » J'avais flairé quelque chose comme ça, mais il me restait des doutes. Je lui demandai si l'air du pays était bon pour les plaies. Il me répondit qu'il était ce qu'on appelle chirurgien *dentaire*, qu'il soignait les plaies de la bouche, et il m'en nomma plusieurs ; qu'il guérissait les cancers de la mâchoire et faisait l'ablation des os maxillaires, qu'il était répandu parmi les châteaux, et il me nomma plusieurs comtesses et marquises, et même une duchesse, dans la bouche des quelles il entre comme chez lui ; mais je ne pus lui faire avouer qu'il arrache les dents. Il ne le voulut point. « Enfin, lui dis-je, vous arrachez les dents ? « Il me répondit que la chirurgie de la bouche est une branche très importante de l'art, et qu'il a épousé la fille d'un médecin fameux, longtemps professeur au Caire, et qui a fait des ouvrages. Il se répandit de là sur le mauvais esprit des peuples, sur leur ingratitude envers ceux qui les secourent ; il me fit un bel éloge du clergé, qui fait cas non seulement du talent et des services, mais de l'homme ; il dit plusieurs belles maximes sur l'Être suprême ; mais il n'avoua pas qu'il arrache les dents. Cet orgueil mal placé me consola d'être poète. Au moins, j'ai l'humilité d'en convenir... »

Je ne le dissimule pas, la citation est un peu longue ; mais, avouez, lecteur, que vous non plus, vous ne vous seriez pas senti le courage de la tronquer. Je vous confesse d'ailleurs que j'ai pris à la copier pour vous le même plaisir que vous aurez à la relire.

Rions encore, tandis que nous sommes en belle humeur. Voici une manière de repas ridicule. Les délicats pourront sauter le feuillet :

« ... La belle-sœur faisait la cuisine et servait. Le frère versait à boire ; le père essayait des propos légers et se faisait imposer silence ; un neveu de trois ans interpellait son père, qui donnait des assiettes, et l'appelait garçon ! Arthur et moi nous échangions des regards

qui remplaçaient la moutarde; mais bientôt nous nous vîmes menacés d'une moutarde pour de vrai, très montante On appelle un autre neveu de trois mois, tout nu, comme un homard dans un plat. Il téta, ce n'est rien. Il cria, ce n'est rien. Il... Oh! oh! je témoignai alors le désir de le voir disparaître, vu qu'il pouvait... et qu'il y a des gens qui n'aiment pas cela sur la table. Je crains d'avoir paru un peu regardant! »

La note est gaie, drôlatique, facétieuse. Rabelais se fût pamé. Boileau eût éclaté. Madame de Sévigné n'eût pas agité son éventail.

La grande marquise! Louis Veuillot l'aimait « d'amour tendre », et il me semble qu'il lui avait dérobé sa plume, le jour où il écrivait à M. Edmond Leclerc :

« Ah! chien (révérence gardée) de n'avoir point vu la femme qui aimait tant Bourdaloue, qui se reprochait si ingénuement, aux approches de Pâques, d'aimer trop sa fille, qui doutait si tristement de la tendresse de cette froide personne, qui avait tant de jours pleins d'angoisses dans sa belle existence, qui se croyait janséniste et qui l'était moins que vous! Voilà le défaut de votre article. Il y manque deux pages, qui sont le sérieux, le grave, le douloureux de cette plaisante et aimable et facile vie. Vous faites de madame de Sévigné le portrait le plus frais, le plus élégant, le plus souriant, le plus pomponné; mais elle avait un pli au front, que je n'y retrouve pas; mais, entre chien et loup, sous ces grands arbres où elle aimait tant à rêver de sa fille, elle rêvait à quelque chose encore que vous ne dites pas; et, si vous ne montrez point le pli sur son front, si vous ne dites pas quel était ce rêve dans son cœur, le portrait n'est pas fini. C'est une lacune effroyable, et le mal est que vous ne le sachiez point. »

Il me serait facile à présent de montrer par plus d'un extrait comment Louis Veuillot, sans ombre d'effort, au courant de la plume, naturellement, passait du plus charmant badinage au plus grand style, à l'éloquence. Il y a du Joseph de Maistre, sinon du Bossuet dans le passage suivant :

« Rien ne me console et ne me réjouit autant que ce spectacle de toutes les entreprises et de toutes les puissances humaines, toujours forcées de contribuer à l'avancement de l'Évangile et à la gloire de Dieu. Quand notre vue sera nette; quand, délivrés de ce

corps de mort qui nous attache maintenant à la terre par tant et de si déplorables liens, nous contemplerons les plans divins dans toute leur étendue, ce que nous savons actuellement par la foi, nous le saurons par l'évidence, et nous admirerons comment le monde, en dépit de ses criminels desseins, n'a jamais pu sortir de l'ordre sans y rentrer aussitôt. Quel beau prologue aux merveilles de l'éternité ! »

Ou je me trompe fort, ou cet autre fragment d'une lettre, datée de 1851, est une vue profonde et peut être une prévision.

« Jusqu'ici la Révolution a su ne mettre la dictature que dans des mains qui voulaient la sauver. Elle finira par en rencontrer une qui voudra l'empêcher de renaître ; sinon, c'est que la mesure est comble, et que Dieu en a assez. Assurément, aucune voix ne s'élevera devant lui pour l'accuser d'impatience. L'Éternel seul pouvait tant tarder à prononcer l'arrêt de mort. La volonté de l'outrager n'est pas moins insolente qu'inepte, pas moins persévérante qu'insensée. Quand on voit ce qui se passe dans Paris, c'est bien Babylone inutilement nettoyée et toujours salie ; fière de ses murailles, de ses soldats ; pleine de vin, de luxure ; adorant le bois, la pierre et l'or ; insultant le vrai Dieu, son prince en tête, quoiqu'il consulte parfois les sages et que le prophète y vive en liberté dans les rangs des devins. Le spectacle fait frémir. Mais toute cette foule débordée n'est pourtant qu'un troupeau de lâches esclaves ; et, après quelques jours de sédition, épouvantée, elle demandera elle-même le frein et elle le subira, quel qu'il soit. Elle pourra être gouvernée par saint Louis ou par Néron. L'homme a mis Dieu au défi de sauver le monde par les conséquences mêmes de l'état où il est. Il est digne de Dieu de répondre, en sauvant le monde par les conséquences mêmes de l'état où il s'est mis, de l'atteindre à travers tous les remparts qu'il a élevés entre lui et la miséricorde, de donner cette victoire à cette poignée ridicule et désarmée de fidèles qui se rangent encore sous ses drapeaux et l'adorent vaincu. »

Vous plaît-il de descendre de ces hauteurs et de reposer vos regards sur un tableau charmant ? tournez la page :

« Sortant du Vatican, je suis allé à Saint-Pierre. Devant la statue, il y avait un tas de pauvres gens. Une petite fille, en haillons, grimpa sur le piédestal pour s'élever jusqu'au pied et le baiser. Elle

y parvint, aidée d'une sœur plus petite encore, s'y accrocha des deux mains et, enfin, y colla ses lèvres. Ensuite, elle aida sa petite sœur à en faire autant. Ce tableau me fit penser à nous, ma petite sœur, et, lorsqu'à mon tour je baisai la pied de saint Pierre, il me sembla que je te sentais derrière moi. Vive Jésus ! »

Madame de Sévigné écrivait un jour (1) à sa fille : « Cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique. » Madame de Sévigné avait raison, assurément ; mais, en vérité, Louis Veuillot a tous les genres et il a toute la gamme. Jamais il ne force son esprit ni la note, et sa musique est excellente.

Je ne consentirai pas à clore cet article sans avoir fait au préalable deux dernières citations, merveilleuses l'une et l'autre et dans le goût moderne. La première est un lever d'aurore :

« J'ai fait un bon voyage et je suis très bien. J'ai été escorté de la foudre jusqu'à Montbard, une foudre mouillée qui rafraîchissait un peu l'air et qu'on n'entendait pas ! A Montbard, ma voiture m'attendait en gants blancs. Sous un ciel nettoyé et magnifique, j'ai fait quatre lieues dans l'odeur des foins coupés, au chant de l'alouette et de l'Angelus, voyant tous les apprêts du lever de l'aurore, et c'est charmant ! Elle a commencé par tirer ses rideaux, et elle a jeté sur la terre un petit sourire d'un bleu rose, qui a tout animé. Soudain se sont dessinées les collines ; les arbres ont poussé, et les champs, peu à peu, sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient. Puis, l'Aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête. J'ai vu tout son visage. Il est agréable. C'est une physionomie pâlotte, mais souriante, fraîche, avec une teinte de mélancolie. Figure-toi Olga dans une minute d'attendrissement. Quelques étoiles restaient, par ci par là, dans sa coiffure de nuit. En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleurs. Elle fit sa toilette et se parfuma de tilleul et de foin, avec une pointe de sureau; c'est son parfum du moment. Son haleine est fraîche, elle vint jusqu'à moi et me donna une sensation de froid, que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac. Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre de plus en plus se réjouissait de la voir : tout s'animait. Les oiseaux éclatèrent en chansons, et me firent souvenir de faire ma prière, comme ils faisaient la leur... »

---

(1) Le 6 mai 1671.

Certes, l'expression du sentiment de la nature et la description de ses tableaux n'ont jamais été poussées plus loin qu'à notre époque. La nature est partout, dans les récits, dans les rêveries ; elle sert de fond aux scènes dramatiques et au roman. Eh bien, je ne crois pas qu'il y ait dans l'œuvre de nos artistes contemporains une toile d'un pittoresque plus achevé et surtout d'une personnalité plus exquise. Non seulement, en ce genre encore, Louis Veuillot est un maître, il est le Maître.

Fromentin, Regnault, Théophile Gautier eussent battu des mains à la page que vous allez lire :

« Il faut me voir galopant sur un cheval arabe et sous le ciel de l'Arabie. Les palmiers de la Bouzaréag sont le terme de ma course : Jugurtha m'y porte d'un pied rapide, et la poussière qu'il soulève, n'ayant pour nous suivre que l'aile trop lente du vent, reste loin derrière nous. L'aloès nous regarde passer, les haies de cactus nous sont de faibles obstacles. Sur l'amandier, le fruit succède à la fleur, le citronnier est chargé de lingots d'or, et dans la sombre verdure de l'oranger étincellent des étoiles d'argent. Qui dira combien de suaves odeurs embaument la campagne ? Qui peindra ce nuage de fumée bleuâtre qui semble planer sur le tronc des oliviers ? Qui saura vanter la grâce noble et touchante du saule pleureur ? Bientôt vont chanter les rossignols, mais bientôt aussi va retentir le clairon de guerre. Par ces beaux chemins que je parcours, Jugurtha me portera vers les champs de bataille, et je n'entendrai point chanter les rossignols. Si, maintenant que j'ai les roses, les résédas, les fleurs d'oranger, vous avez la boue, quand vous aurez les lilas, j'aurai la soif des courses arides, les feux du jour, les rosées de la nuit ; on vous ouvrira les Tuileries, on m'ouvrira le désert ; sous vos pas fleuriront les marguerites, sur les miens se rencontreront les têtes coupées ; on vous adressera des sourires, on me lâchera des coups de fusil ; et ainsi, d'avril en mai, à mon tour, j'aurai ces giboulées de mars dont vous jouissez maintenant, qui sont de neige et de pluie pour vous, qui seront pour moi de balles sifflantes et de rayons de feu. Je n'aurai certainement pas le courage du lion, mais je tâcherai bien d'avoir la prudence du serpent. Rester sur un champ de bataille entre l'Oued-Sedni et l'Oued-Fadah, serait-ce, je vous le demande, une aventure raisonnable par un sous-chef de bureau ? C'est déjà bien d'avoir un cheval arabe. »

Quel coup de brosse dans cette esquisse superbe et quelle largeur !

quel brio et quel relief !... Il est vrai pourtant qu'un ouvrier de cette valeur, qu'un artiste de cette volée n'a pas une page dans les anthologies de l'Université de France ! Je sais tel recueil (1) où son nom n'est pas même prononcé. Pourquoi ? La chose est trop claire. Celui que l'évêque de Tulle appelait son « beau sagittaire », avait trop souvent bandé son arc et décoché ses flèches contre la « chiennaille », pour emprunter un mot énergique au vocabulaire de son doux patron, le roi saint Louis. Sainte-Beuve, cependant, était plus large ou plus juste. Il n'hésita pas (en septembre-octobre 1861) à déclarer aux gens de lettres que Louis Veuillot était un maître prosateur. « Je ne sais pas, en vérité, disait-il à propos de son parallèle du *Prêtre* et du *Soldat*, des portraits des *Deux Empereurs*, de la *Rentrée de la Garde Impériale*, etc., je ne sais pas de plus noble prose ni dont la presse doive être plus fière. Ce sont là des chefs-d'œuvre. Ce sont là des pages d'histoire (2). » Si le maître critique avait pu lire ces lettres, assurément il n'eut pas atténué ses éloges : peut-être même eût-il rangé la *Correspondance* parmi les meilleurs ouvrages de Louis Veuillot.

Jean VAUDON.

* — 82. **ESPRIT (l') ET L'ŒUVRE DE SAINTE THÉRÈSE,** *à l'occasion de son IIIe centenaire,* par le Père V. ALET, S. S. 1 vol. in-18 de xv-364 pp. Société Saint-Augustin, 26, rue Royale. Lille. Prix 2 fr. 50.

Au milieu de l'éclosion d'écrits de toute sorte inspirés par le troisième centenaire de sainte Thérèse, nous aimons à signaler ici un délicieux et solide petit ouvrage dû à la plume du P. Alet ; c'est un écho des entretiens de l'auteur avec les carmélites du Mans pendant la célébration des pieuses fêtes.

Sainte Thérèse s'y révèle à nous sous les trois aspects qui dessinent le mieux sa physionomie : ceux de sainte, de docteur et d'apôtre. Nous suivons d'abord la *Sainte* depuis ses premiers débuts dans la vie spirituelle jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection, en passant par les trois vies de purification, d'illumination et d'union. Puis nous admirons le *Docteur*. Une étude à la fois brillante et substantielle met sa doctrine en pleine lumière ; elle est d'une orthodoxie parfaite

---

(1) Pourquoi ne pas nommer les *Morceaux choisis* de M. Marcou, professeur au lycée Louis-le-Grand ? Il est vrai que vous n'y trouverez pas davantage Ozanam, Montalembert, M. de Falloux, ni le duc de Broglie, ni le P. Gratry.
(2) *Nouveaux Lundis*, 4e édit. T. I. p. 75 et 76.

au milieu des plus hautes et des plus difficiles questions de la théologie mystique, d'une variété et d'une étendue qui embrassent tous les genres : l'histoire, la législation, le commerce épistolaire, la poésie elle-même, d'une élévation qui ravissait d'étonnement Bossuet, enfin d'une simplicité et d'une clarté qui la rendent pratique et abordable à beaucoup d'ames pieuses.

Deux points sont traités par l'auteur avec plus de développements, l'oraison et le discernement des esprits. La doctrine de la sainte est saisie avec justesse et exposée avec lucidité. Sans doute, elle est élevée et, plus d'une fois, pour être entièrement comprise, elle demanderait une expérience personnelle ; mais dans son ensemble elle est claire, simple et éminemment pratique. A notre avis, ce n'est pas un des moindres mérites du livre que nous analysons, d'avoir, pour ainsi dire, rapproché de nous la séraphique vierge, en la faisant descendre de ces hauteurs par trop inaccessibles où elle se perdait en quelque sorte à nos yeux, comme un génie mystique qu'on pouvait encore admirer, mais non comme un modèle qu'on eût le droit de chercher à imiter.

Le troisième trait de sa physionomie moins connu peut-être, mais non moins expressif, c'est l'apostolat ; sainte et docteur, Thérèse est encore *Apôtre*. Elle exerce son zèle de toutes les manières, par la persuasion ou l'autorité de ses paroles, par la ferveur de ses prières, par ses écrits, enfin et surtout par la réformation du Carmel. On sait que ce sont les blessures portées à la religion catholique en France par les erreurs de Calvin qui la déterminèrent à ce grand dessein. Rien n'est déchirant comme ses cris de douleur à la nouvelle des ruines spirituelles amoncelées dans les âmes par cette secte néfaste. Son fécond apostolat se continue encore aujourd'hui dans notre patrie bouleversée par l'impiété, fille de l'hérésie : plus de cent carmels poursuivent l'œuvre réparatrice du monastère de Saint-Joseph d'Avila, et nous protègent contre les trop justes vengeances du Ciel outragé.

L'ouvrage se termine par un chapitre supplémentaire en forme de conclusion sur le cœur de sainte Thérèse, et sur les merveilles de l'ordre physique et moral dont il a été et dont il est encore présentement le théâtre, sa transverbération, les épines mystérieuses qui s'en échappent depuis quelques années ; puis, dans un tableau rapide, l'auteur fait l'éloge des qualités incomparables de la Sainte, de sa droiture, de sa loyauté, de sa délicatesse de sentiments, de sa force et enfin de sa charité sans bornes, agissante et

0. — 96. **TONKIN (le) ET LA COCHINCHINE**, *le pays, l'histoire et les missions*, par Eugène Veuillot, avec une carte géographique. Un vol. in-12, de x-446 pp. 1884. Paris, Victor Palmé, 3 fr. 50.

Le livre que nous offre M. Eugène Veuillot, avait paru une première fois en 1859, lorsque le vice-amiral Rigault de Genouilly menaçait Hué et occupait Tourane. La deuxième édition ne paraît pas aujourd'hui avec moins d'à-propos, lorsque l'amiral Courbet menace Bac-Ninh et occupe le Tonkin. Les événements multiples, qui se sont passés depuis 1859 appelaient naturellement de nouvelles études. Elles occupent deux nouveaux chapitres (XXIVe et XXVe) et sont dues à la plume déjà exercée de M. Pierre Veuillot. L'ouvrage s'arrête au traité de Hué (15 mars 1874), qui nous fit évacuer le Tonkin, et signale seulement la nouvelle phase où les événements sont entrés depuis.

I. LE PAYS.

Avant d'entrer au cœur de son récit, M. Eugène Veuillot jette un regard rapide sur cette partie de l'Indo-Chine, ses productions et ses habitants. Le Tonkin, qui en forme la partie septentrionale, s'étend du 18e au 23e degré de latitude Nord et du 100e au 104e degré de longitude orientale. C'est une plaine basse allant du N.-O. au S.-E., placée entre deux régions accidentées et montagneuses. La plaine est arrosée par deux cours d'eau, qui convergent vers leurs embouchures et forment les deltas du Tonkin, celui de Thai-Binh au nord et celui du Song-Coï ou fleuve Rouge au sud. La région accidentée du nord l'unit à la Chine ; celle du sud, à la Cochinchine proprement dite, que nous appelons aujourd'hui Annam, depuis l'occupation de la Basse-Cochinchine par la France. La Cochinchine annamite présente trois divisions principales, la Haute-Cochinchine au N. ; la Cochinchine moyenne au C. ; le Tsiampa au S. Cette région est montagneuse ; ce n'est guères qu'une bande étroite entre la chaîne et la mer. Plus au sud, l'Annam comprenait avant 1862 et 1867, les provinces actuelles de la Cochinchine française, plaine basse, formée par le double delta du Donaï et du Mékong, ou fleuve du Cambodge.

La position astronomique du pays le soumet au climat des tropiques : saison des pluies de mai en octobre ; saison sèche d'octobre à mai : l'une, étouffante de chaleur (35° et 38° C. le jour ; 30° la nuit), amenant la fatigue et les maladies chez l'homme ; supprimant depuis mars toute végétation ; l'autre, période d'inondations et d'a-

verses torrentielles. La région la plus salubre est dans les hautes plaines de l'intérieur. « Canaux, rivières, lacs, étangs, fleuves, bords de la mer sont remplis de poisson ». Avec le riz, les productions agricoles les plus communes de la Cochinchine et du Tonkin sont les patates, les pois et fèves, les choux, les raves, le melon d'eau ou pastèque, le maïs, le bétel, le tabac, la canelle, le poivre, le vernis, l'arac, le mûrier, la canne à sucre, le coton, l'indigo, le thé ». « On y trouve encore du maïs, du millet, etc. (p. 11-12). « La soie est très abondante dans le pays ; les forêts offrent l'aquila, les bois de rose, de fer et d'ébène, le sapan et le santal ; le bambou surtout, qui est avec le riz la base de l'existence des Annamites.

Les richesses minérales sont des mines de zinc et de cuivre en exploitation ; les mines d'or et d'argent du Phu-Yen ; des mines de soufre et de houille, de fer et d'étain (p. 14-15) : l'avenir nous révèlera le reste. Les Annamites possèdent la plupart de nos animaux domestiques, sauf le mouton et l'âne ; l'éléphant y vit à l'état sauvage et à l'état domestique. Les animaux sauvages abondent dans les montagnes depuis le tigre et le boa jusqu'aux singes et aux gazelles.

La population est nombreuse : Mgr Pellerin la portait à trente millions pour tout l'Annam. Les Tonkinois sont plus élancés que les Annamites du sud et mieux proportionnés ; ils tiennent plus du Chinois ; ils ont la tête plus forte, le cou plus trapu ; les molaires plus saillantes, le prognathisme plus accusé. Les Annamites du sud ont les membres plus grêles, surtout les membres supérieurs ; ils sont du reste liotriques comme tous les Asiatiques de cette région. L'homme et la femme portent les mêmes vêtements, qui sont un peu plus courts chez l'homme. La femme y ajoute un *kékouan*, qui lui cache le sein ; et lorsqu'elle est mariée, elle se noircit les dents, à la façon des japonaises (1) : singuliers caprices de la vanité !

Tel est l'empire d'Annam au point de vue physique. Ne vaut-il pas le nôtre, disait le P. de Rhodes ? et M. Veuillot ajoute : « Dites que ce pays ne ferait pas une colonie » avantageuse pour la France « dans ces contrées où flotte si orgueilleusement le drapeau anglais ! »

II. L'HISTOIRE.

Au point de vue politique, l'histoire des Annamites se perd dans la nuit des temps. Tributaires de la Chine, ils en avaient adopté les idées religieuses, le culte des lettrés ou des ancêtres, fondé par

(1) M. Maget ; dans la *Revue de Géographie*.

Confucius et le culte des Tao-ssé, fondé par Lao-Tseu. Puis le culte de Phat, bouddhisme modifié, était venu y ajouter ses idées de metempsychose. Un *Vua* (Empereur), siégeant à Ké-Cho (Hanoï) capitale du Tonkin, était représenté auprès de ses sujets, depuis le xvie siècle, par deux Chua (rois), l'un siégeant aussi à Ké-cho, l'autre à Hué dans la Cochinchine. Des mandarins civils et militaires administraient les provinces. Une hiérarchie savante, des grades obtenus au concours, etc., auraient offert des garanties, si « la corruption, l'oubli des droits,... le mépris de l'homme... » n'avaient pris dans ces régions païennes, « des proportions que les plus grands scandales de nos plus mauvaises époques ne peuvent faire concevoir » (p. 67). De 1765 à 1793, une guerre de 28 ans, occasionnée par une question de succession, aboutit à la chute des Vua, qui formaient la dynastie des Lé, et réunit toutes les parties de l'Annam sous un des Chua, qui inaugura la dynastie des Nguyen. C'est cette famille qui règne encore aujourd'hui. Elle a eu pour représentants au xixe siècle Già-Laong (1802-1820), Minh-Mang (1820-1841), Thieû-Tri (1841-1847), Tu-Duc (1847-1883), Hiep-Hoà (1683) et enfin Kien-Phuc.

L'avènement de Già-Laong, mérite d'être signalé, parce qu'il rappelle l'origine de nos droits sur l'Annam. Dépouillé de son trône, Nguyên-Anh, qui prit ensuite le titre de Già-Laong, rencontra sur mer Mgr Pigneaux de Béhaigne, évêque d'Adran et vicaire apostolique de Cochinchine, lui confia l'éducation de son fils, le prince Canh, et lui demanda l'appui de la France (1784). Trois ans plus tard, le 28 novembre 1787, les comtes de Montmorin et de Vergennes signaient avec ce prince et Mgr d'Adran, un traité qui, assurant la liberté à l'Évangile, cédait à la France Tourane et quelques îles, contre la promesse d'aider à rétablir Nguyên-Anh sur le trône. Le gouverneur de Pondichéry, M. de Conway, hésita à se mettre au service du prince annamite; mais les Français de l'Inde lui expédièrent aussitôt des armes et des munitions et M. de Conway leur prêta ensuite son concours. Grâce à cet appui, Nguyên-Anh reprit l'offensive et recouvra bientôt ses États. La révolution française survint; Mgr d'Adran mourut le 9 octobre 1799; la Cochinchine fut oubliée; le prince Canh mourut lui-même en 1801; Nguyên-Anh opéra une transformation dans le pays, ne reconnut plus les Lé, transféra la capitale de l'empire de Ké-Chô à Hué, et quand Louis XVIII vint réclamer la cession de Tourane, il était trop tard. Les Européens furent proscrits, et MM. Chaigneau et Vannier, restés au service de Già-Laong depuis 1787, durent quitter le pays

(1825). C'était Minh-Mang, le Néron de la Cochinchine, qui régnait alors. L'œuvre patriotique de Mgr Pigneaux de Béhaigne n'avait pas abouti ; mais le traité qu'il avait signé conférait à la France des titres dont elle devait un jour profiter.

III. LES MISSIONS.

M. Eugène Veuillot a surtout développé cette troisième partie de son œuvre ; il a dépouillé à cet effet la volumineuse correspondance des missionnaires et nous en a tracé un tableau vivant et animé. Dès 1596, Diego Advarte, de l'ordre de saint Dominique, avait en débarquant trouvé une grande croix, érigée par on ne sait qui sur cette plage païenne. Il y avait commencé à peine son apostolat qu'il avait dû s'échapper, percé de flèches. Les jésuites de Macao reprirent l'œuvre sainte à Tourane en janvier 1615 et le P. Alexandre de Rhodes, le premier missionnaire français, y arriva en 1624. Trois ans plus tard, il allait fonder la mission de Ké-cho au Tonkin (1627). Malgré d'inévitables entraves, l'œuvre prospéra. Sur l'initiative du P. de Rhodes rentré en Europe, deux vicariats apostoliques y furent érigés en 1658, celui du Tonkin confié à Mgr d'Héliopolis ; et celui de la Cochinchine, à Mgr de Bérithe. En 1670, à la mort de Mgr d'Héliopolis, le vicariat apostolique du Tonkin fut subdivisé. La partie nord-est fut confiée aux Pères dominicains de Manille ; les PP. Jésuites restèrent dans le Tonkin occidental et la Cochinchine, jusqu'à la suppression de l'ordre. Nous avons la liste des 81 religieux qui évangélisèrent la Cochinchine et de 97 apôtres du Tonkin. Un grand nombre d'entre eux y confessèrent la foi dans les prisons ou la scellèrent de leur sang. La bastonnade ou *houppade*, les cages et les chaînes, la cangue, la faim, les tortures les plus cruelles, les membres déchiquetés ou brûlés au fer rouge, la décapitation enfin, rien ne put détourner les missionnaires de la conversion des âmes. Cette période a offert comme traits particuliers la création des religieuses annamites, appelées les *Amantes de la Croix*, et l'érection de séminaires, qui devinrent les pépinières du clergé indigène.

Au moment où la Compagnie de Jésus recevait des ennemis de l'église le coup mortel, qui porta tant de préjudice aux missions, Mgr Pigneaux de Béhaigne, évêque d'Adran, devenait vicaire apostolique de la Cochinchine, et Mgr Davoust, évêque de Cérain, l'était déjà dans le Tonkin occidental. La guerre des Tay-son fut aussi fatale aux missionnaires. Mgr d'Adran dut transporter son séminaire au royaume de Siam ; mais les secours qu'il fournit au futur Gia-

Laong, rendirent bientôt la liberté aux prédicateurs de l'Évangile, et lorsque Mgr d'Adran s'éteignit en 1799, il fut l'objet des plus magnifiques hommages. Giâ-Laong mourut en 1820, et Minh Maug, son fils, ne continua pas sa politique. S'il reçut les présents de Louis XVIII avec honneur, il se montra froid envers les étrangers ; il les força par son attitude à quitter le pays. En 1825, il refusa audience au nouvel envoyé du roi de France, M. de Bougainville. Se rappelant les anciennes conquêtes des Portugais, et celles plus récentes des Anglais dans les Indes, il défendit de laisser débarquer des missionnaires, ne tint plus aucun compte de la liberté accordée par son pére et proscrivit la religion chrétienne sous peine de mort (1826). Cependant il n'en vint aux supplices qu'à partir de 1833. Un prêtre indigène, Pierre Tuy, âgé de soixante et un ans, fut mis à mort ; M. Gagelin fut ensuite étranglé (18 octobre 1833) ; MM. Jaccard et Oderico furent incarcérés dans le fort de Ai-Lao, prés du royaume de Laos, où le dernier succomba bientôt (25 mai 1834). En 1835, M. Marchand fut décapité, après avoir subi d'horribles tortures (30 octobre) ; en 1836, ce fut un indigène ; en 1837, ce fut M. Cornay, de Loudun (20 septembre) ; en 1838, Mgr Delgado mourut en prison ; Mgr Hénarez et le P. Fernandez furent décapités ; M. Jaccard fut étranglé, et Mgr Borie exécuté avec deux prêtres Tonkinois (24 nov. 1838) ; enfin, en 1839, M. Delamotte fut torturé et mourut en prison. Telle était la manière dont Minh-Mang remplissait les engagements pris par Giâ-Laong, son père. Inquiet des conséquences de ces actes, il envoya en Europe trois mandarins, que Louis-Philippe refusa de recevoir ; mais il n'en revinrent pas moins « avec la conviction que le gouvernement français ne ferait rien ».

Thieû-Tri, successeur de Minh-Mang mit à profit ces renseignements. Il avait arrêté MM. Galy et Berneux (1841), MM. Charrier, Miche et Duclos (1842) ; mais M. Lévêque, commandant de l'*Héroïne,* vint lui ravir ses victimes (1843). Thieû-Tri voulut s'en venger. Il arrêta Mgr Lefebvre (1844) ; l'amiral Cécile parvint encore à le sauver ; ce ne fut toutefois que grâce aux injonctions les plus menaçantes. En 1847, l'amiral Lapierre parut dans la baie de Tourane, où surpris par un guet-à-pens, il dut se défendre et couler bas cinq jonques de guerre. Thieû-tri n'en fut que plus irrité ; il se vengea sur ses mandarins, dont plusieurs furent décapités, et sur ses canons, qu'il fit fouetter. Il en fit fabriquer de plus forts ; ordonna de tuer tous les Européens, qui seraient trouvés dans son royaume et fit rechercher les missionnaires. Il venait de refuser les présents des

Anglais, qui lui offraient perfidement de l'aider contre les Français, lorsqu'il mourut (4 novembre 1847).

Tu-Duc, en lui succédant, confirma les édits de persécution. « Plus hardi dans sa haine, il fit décapiter neuf missionnaires, M. Schœffer, le 1er mai 1851 ; M. Bonnard, le 1er mai 1852 ; Mgr Diaz, le 20 juillet 1857; Mgr Melchior, le 28 juillet 1858 ; M. Néron, le 3 novembre 1860; M. Vénard, le 2 février 1861 ; Mgr Hermosilla, le 1er novembre 1861; Mgr Berrio-Ochoa et le P. Almato, également le 1er novembre 1861. Enfin Mgr Cuénot mourut en prison, le 14 novembre 1861 ». Tu-Duc voulait exterminer les chrétiens ; mais le châtiment commença. En 1856, le commandant Lelieur de Ville-sur-Arc, se voyant refuser l'envoi d'une lettre à Hué, fit une descente et encloua soixante pièces de canon. Tu-Duc reçut la lettre et dissimula. Il représenta le départ du Catinat comme une victoire ; il traita ensuite avec mépris M. de Montigny; et rendit la persécution plus violente. Le moment était venu de le châtier. Le 31 août 1858, l'expédition franco-espagnole jeta l'ancre devant Tourane ; le lendemain, la ville était occupée. En attendant des renforts, qui devaient arriver de France, l'amiral Rigault de Genouilly alla s'emparer de Saïgon (17 février 1859). Revenu à Tourane, il mit en déroute l'armée annamite (21 avril), et sur le refus de signer les conditions de paix, il infligea à Tu-Duc une nouvelle défaite (15 septembre). L'amiral Page, qui vint remplacer l'amiral Rigault de Genouilly, évacua Tourane, en annonçant qu'il garderait Saïgon. Tu-Duc n'avait rien signé; et bien qu'il eût perdu la Basse-Cochinchine, il se proclamait vainqueur. Il recommença les exécutions. L'amiral Bonnard, profitant d'une insurrection du Tonkin, que Tu-Duc était menacé de perdre, signa avec lui le traité du 5 juin 1862. Il y obtint en principe le libre exercice de la religion catholique, la cession des trois provinces de Bien-Hoa, Giadinh ou Saïgon et Dinh-Tuong ou Mitho, avec l'île de Condore et la liberté de commerce sur le Mékong, l'engagement de ne céder aucun territoire à une nation étrangère, sans l'assentiment de la France, et l'ouverture de trois ports Tourane, Bulat et Quang-An au commerce européen.

Pendant que ce traité se signait, « du 1er au 6 de ce même mois, les mandarins de Nam-Ding avaient condamné 253 chrétiens à être brûlés vifs ou noyés ! »

IV. LE TONKIN.

La persécution ne cessa point ; elle amena un nouveau châtiment, l'occupation du Tonkin. M. Dupuis en explora le premier la grande artère, le Song-Coï. Etabli à Han-Kéou en Chine, il comprit l'utilité de ce fleuve pour le commerce de Yun-Nàn, en reconnut le cours supérieur, et, après en avoir constaté la navigabilité, promit à la Chine de lui expédier par cette voie des munitions et des approvisionnements contre les rebelles de ces provinces. En 1872, il remonte le Song-Coï avec quatre navires et 176 hommes d'équipage, dont 26 Français. Il s'était auparavant entendu à Saïgon avec le général d'Arbaud, en l'absence du contre amiral Dupré. Arrêté à chaque pas, il parvient, grâce à ses canons, aux frontières de Yùn-Nàn, à Mang-Hao (4 mars 1873), et le 30 avril, il était redescendu à Hanoï, où l'on était exaspéré de son succès. Comme on avait jeté en prison le propriétaire des jonques qu'il avait frétées, il en réclame la liberté ; et pour l'obtenir, arrête d'abord au milieu de Hanoi le chef de la police, puis marche sur la citadelle. Les prisonniers lui sont rendus et il relâche le chef de la police ; mais on veut le cerner en barrant le fleuve, tandis qu'il prépare une cargaison de sel pour le Yùn-Nàn ; on lui interdit la route de la Chine, malgré l'autorisation venue de Canton. Dans ces conjonctures, M. Dupuis réoccupe Hanoï, se charge de la police, et, le 11 septembre, repousse la garnison de la citadelle. Ces braves Tonkinois, pour se tirer de cet embarras, ont recours aux autorités françaises de Saigon. Le lieutenant de vaisseau, Francis Garnier, envoyé par l'amiral Dupré, fait bientôt cause commune avec M. Dupuis et en quelques jours le Tonkin est entre leurs mains (octobre-décembre 1873). Par quelle fatalité, cette prise de possession fut-elle condamnée et remplacée par le second traité de Hué (5 mars 1874), on peut le voir dans le récit de M. Veuillot. Les conditions avantageuses obtenues dans ce pacte restèrent encore lettre morte, jusqu'au jour, où de nouveau il fallut reconquérir les positions abandonnées, et venger une fois de plus le sang des chrétiens.

Nous remercions M. Eugène Veuillot de nous avoir donné ce remarquable travail d'analyse. S'il veut bien nous le permettre, nous lui exprimerons le désir d'un ordre plus méthodique, qui lui éviterait de parler trois fois d'un même fait en trois endroits différents, ou d'entremêler des evénements de dates différentes; nous souhaiterions aussi une étude plus complête des lieux où les événements

se passent. Malgré la carte de Dutrueil de Rhins, qui accompagne l'ouvrage, il est presque impossible, même aux spécialistes, de trouver les régions où les missio s sont établies, les villes où les martyrs ont versé leur sang. Les missions étrangères, qui depuis 1660 ont envoyé en ces pays près de trois cents de leurs apôtres pourraient, ce me semble, fournir à cet égard tous les renseignements désirables.

L. Rarcez.

A. — 97. **VIE (la) DE N.-S. JÉSUS-CHRIST,** par l'abbé E. Le Camus, docteur en théologie, directeur du collége Catholique de Castelnaudary. 2 vol. in-8°. de LXXVI-572-678 p. 1883. Paris. Poussielgue. Prix : 15 francs.

La vie de N.-S.-J.-C. que vient de publier M. l'abbé Le Camus est le fruit de longues et patientes études où rien de ce qui peut mettre en lumière la divine figure du Sauveur des hommes n'a été négligé. Il est évident, pour tout lecteur impartial, que l'auteur de ce livre s'est livré à des recherches de tout genre et qu'il connaît à fond les productions analogues d'Allemagne et d'Angleterre, qu'elles soient hostiles ou favorables à son divin héros. A voir d'autre part avec quelle facilité il se meut au milieu des textes les plus difficiles, à voir avec quelle aisance il répand l'ordre et la lumière dans les discours les plus compliqués du Sauveur conservés par saint Jean, on s'aperçoit tout de suite qu'il est familiarisé avec les meilleurs exégètes anciens et modernes et qu'il ne sacrifiera pas l'étude si importante de la doctrine évangélique au goût si prononcé de nos contemporains pour les questions de pure archéologie, de géographie ou de linguistique. C'est pourtant à l'examen de ce second point de vue que nous consacrerons la plus grande partie de cet article. Nous reconnaissons plus que personne l'importance de la doctrine évangélique et nous félicitons M. le Camus de lui avoir fait la part très large dans ses deux volumes. Mais, comme il s'agit de présenter à nos lecteurs ce qu'il y a de nouveau et de spécialement intéressant dans ce livre, nous insisterons sur les détails géographiques, historiques, archéologiques de la vie de J.-C.; cependant nous en dirons assez de la partie doctrinale pour convaincre nos lecteurs qu'elle a été traitée solidement et dans tous ses détails.

Replacer Jésus dans le milieu historique, social, géographique, moral et religieux où il a passé trente-trois ans, nous transporter par des descriptions exactes dans la contrée où il a vécu, nous faire

3.5. — **118. CHEVALERIE** (la) par Léon Gautier, professeur à l'École des chartes. 1 vol. in-4° de 700 p. illustré, 1884. Paris. Palmé. Prix : 25 francs.

Voici un livre éminemment français et chrétien.

La Chevalerie ! A ce seul mot, que de pensées généreuses s'éveillent dans l'âme ! Que de grands souvenirs sont remués, vivants et glorieux, de l'histoire, surtout de notre histoire de France ! Certes, en descendant le Rhin, en voyant, sur ses rives enchanteresses, ces vieilles villes crénelées, ces *burgs* à moitié ruinés, le voyageur rêve d'un autre temps, et cette société du moyen-âge ressuscite pour un moment devant son imagination ravie. Pourtant, c'est la France qui a le mieux traduit, dans ses hommes d'armes, dans ses institutions, dans ses règlements, l'idéal d'honneur, de loyauté et de dévouement qui se révèle en ce mot : *la chevalerie !*

Le mérite du livre de M. Léon Gautier est précisément de le montrer, et de le faire sentir.

« La chevalerie, dit l'auteur, c'est la forme chrétienne de la condition militaire ; le chevalier, c'est le soldat chrétien » (1).

Quoi, l'Église approuverait la guerre? Elle applaudirait au sang versé, aux morts étendus sur le champ de bataille ? Non, répond M. L. Gautier : l'Église *hait la guerre.*

Ne pouvant empêcher la guerre, *l'Église a christianisé le soldat* (2). Fidèle à l'esprit de Jésus-Christ qui venait, non pas détruire, mais parfaire et compléter toutes choses, l'Église a pris des Barbares qu'elle avait convertis, ce qui, dans leurs coutumes, se pouvait plier aux exigences chrétiennes. Quand le jeune Germain était en âge de devenir soldat, en présence des anciens, on lui remettait solennellement une framée et un bouclier (3). Telle est, d'après M. Léon Gautier, l'origine de la chevalerie : l'Église bénit cette prise d'armes qui, chez les Germains, marquait l'entrée dans la vie civile et guerrière. Du moment que l'Église intervenait dans ce baptême tout militaire, elle ne se pouvait désintéresser des règlements qui devaient fixer un but à l'existence du nouveau soldat. En effet, dit M. Léon Gautier (4), « la loi, c'est ce Décalogue, ce sont ces dix Commandements de la Chevalerie que nous allons mettre en lumière. »

---

(1) P. 2.
(2) P. 14.
(3) Tacite : *Germania.*
(4) P. 30.

Le but, c'est d'élargir ici-bas les frontières du royaume de Dieu. Lorsque nos chevaliers assistaient à la messe, on les voyait, avant la lecture de l'Évangile, tirer en silence leurs épées du fourreau et les tenir entre leurs mains jusqu'à la fin de la lecture sacrée. Cette fière attitude voulait dire : s'il faut défendre l'Évangile, nous sommes là.

C'est tout l'esprit de la Chevalerie. Avant de suivre M. Léon Gautier dans la description si savante qu'il fait, il sera bon de résumer son ouvrage afin que le lecteur sache où il va.

M. Léon Gautier donne le *Décalogue de la Chevalerie*. Puis restreignant son étude à l'époque où cette institution est la plus florissante, du XI[e] au XIII[e] siècle, il suit le jeune chevalier dans sa vie entière depuis sa naissance jusqu'à sa mort. On voit successivement le jeune baron à l'École, faire son entrée dans la Chevalerie, se marier. Il nous est présenté dans les mille détails dont la vie domestique est remplie, au lever, à sa prière, à ses repas ; puis à la guerre. Enfin nous assistons à sa mort.

En définitive c'est un tableau du moyen-âge que nous admirons, et très pittoresque, très émouvant, très sincère. Je voudrais en tracer ici une esquisse assez fidèle, afin d'inspirer à mes lecteurs le désir d'aller à l'original lui-même.

Le *Code de la chevalerie* a trait aux devoirs envers l'Église, envers l'honneur. Il se résume dans ce dernier commandement : « Tu seras, partout et toujours, le champion du Droit et du Bien contre l'Injustice et le Mal. » C'est parcequ'il croit aux promesses à venir, que le chevalier s'en va partout où se montre un ennemi ; partout où il y a une faiblesse à soutenir, une lâcheté à punir, un droit à venger. Ainsi inspirée, pénétrée par ces idées chrétiennes, la chevalerie prend place à côté du corps sacerdotal dont elle complète les glorieux labeurs, dont elle aide la sainte mission. Voilà ce qu'a pu l'Église. De ces hommes farouches du Nord, si âpres au sang, si dédaigneux de leur vie, si épris de la force corporelle et des beaux coups d'épée, elle fait des soldats, toujours braves, toujours aventureux, mais transformés par la sublimité de l'idéal qu'ils veulent réaliser ; enclins à la pitié, respectueux des petits et des faibles, les défenseurs nés de tout ce qui souffre, de tout ce qui pleure, de tout ce qui gît à terre, écrasé par une injustice ou par une violence.

Mais il est une initiation à ce genre de vie ; une sorte de noviciat précède et prépare l'entrée du jeune guerrier dans cette milice de choix.

Laissons-le naître d'abord (1), et recevoir le baptême. M. Léon Gautier donne force détails, les uns curieux sur ce baptême du *Baron ;* d'autres charmants et touchants. Lisez, par exemple, le baptême qu'il transcrit d'un de nos vieux poèmes, *Macaire* (2). Une chose surprend pourtant : c'est que « les mères de nos chevaliers ne nourrissaient pas volontiers leurs enfants, et que l'usage des nourrices était dès lors très répandu » (3).

A sept ans, l'enfant quittait les femmes pour commencer son éducation. On tâchait, avant tout, de faire de lui un chrétien. En ce temps-là, on ne connaissait point ce déplorable système en honneur de nos jours, qui divise l'âme de l'enfant, mutilant certaines facultés au profit de certaines autres, introduisant je ne sais quelle guerre sourde et fatalement cruelle entre son intelligence et son cœur. La mère, le père, l'aumônier, tous ceux qui l'approchaient conspiraient pour semer dans l'enfant les germes de la foi la plus vigoureuse, et y faire éclore l'espoir de toutes les mâles et simples vertus. Un mot, à lui seul, symbolisait cette éducation tendre et forte, pieuse et française, chrétienne et virile : *Courtoisie* (4).

Lecture, écriture, cantiques, catéchisme; tout mène à cet acte incomparable : *la première communion*. M. Léon Gautier nous rend spectateurs de la première communion de Vivien, le soir d'Aliscans (5). C'est d'une poésie farouche, mais qui va au cœur.

A côté de cet enseignement religieux, l'instruction proprement dite grandit comme l'élève à qui elle est appropriée. Non pas qu'on l'initie à toutes les difficultés du *trivium* et du *quadrivium* ; non pas qu'on lui dévoile toutes les subtilités de la scolastique. Les croisades ont pourtant ouvert les horizons. On sait un peu ce qu'est l'Asie. Paris, Jérusalem, Rome ; telles sont les trois villes dont le nom resplendit dans les notions géographiques, alors répandues, comme des centres lumineux vers lesquels on est attiré. Les récits des exploits des ancêtres bercent le jeune adolescent dans ses rêves de gloire. La chasse, l'équitation le délassent de ses études : âme et corps se développent, comme ces chênes de la forêt, qui déploient leurs feuilles et leurs rameaux sous les souffles et les caresses du printemps.

Après l'âge de douze ans, le jeune baron s'attache à un chevalier,

(1) P. 102.
(2) P. 115 et suiv.
(3) P. 118.
(4) P. 132.
(5) P. 144.

dont il devient le *nourri*. Vieille tradition, qui venait de Rome. Pour se former aux nobles joutes de l'éloquence, le jeune patricien se faisait le disciple d'un orateur en renom, le suivait au forum, à la curie ; surprenant ainsi les secrets de l'art de bien dire, il s'armait contre les surprises et les défaillances, et, dans une suite d'exercices pratiques, il se pliait à toutes les difficultés de la parole publique, portée devant le peuple ou devant le sénat.

Il en allait de même du *baronnet*, qu'on nommait alors *enfant*, *damoiseau*, ou *bachelier*. M. Léon Gautier, à propos de ce titre, se livre à une digression très érudite dont la conclusion est celle-ci : « j'estime que dans nos poëmes chevaleresques des XI, XII et XIII[e] siècles, il faut considérer le bachelier *comme un chevalier*. Chevalier sans fortune, chevalier sans fief, chevalier très jeune ; mais enfin chevalier » (1).

Il me siérait mal de contredire le savant professeur de l'École des Chartes. Pourtant, je lui soumettrais une observation, qui m'est suggérée par certaines habitudes du patois lorrain. On sait que nos patois de province gardent fidèlement le vocabulaire, les tours, et même la prononciation de notre ancienne langue.

Or, actuellement, encore, dans une certaine partie de la Lorraine, *bacelle*, *bachelle*, *bachelette* est synonyme de *pucelle*, de *Vierge*. Ne pourrait-on pas en conclure que *bacheler*, *bachelier* signifient non pas un chevalier jeune, — mais un adolescent, *non marié* ?

Ne vous arrêtez pas à ces détails de grammaire et d'archéologie romane. Suivez le *damoiseau* dans les différents services qui lui incombent. Voyez comment son noviciat à la *chevalerie* est grave, besoigneux, de tâches rudes et variées. Les *Damoiseaux* se conduisent-ils toujours comme des modèles de perfection ? Hélas, la nature humaine reste toujours « bornée » par quelque endroit, comme dit Bossuet. M. Léon Gautier n'est que fidèle à l'histoire quand il écrit : « Le damoiseau n'est pas seulement léger et sensuel ; il est encore orgueilleux, jaloux, colère » (2).

Enfin le *nourri* a *vingt et un ans !* Il peut entrer dans la Chevalerie.

On était *fait*, *armé*, ou *adoubé* chevalier. M. Léon Gautier décrit largement les cérémonies de l'*adoubement* que Guizot, dans une page fameuse, a immortalisées.

Un vieux poème le *Perceval*, de Chrestien de Troyes, nous a

(1) P. 191.
(2) P. 239

transmis le rit de ce que M. Léon Gautier nomme : *un huitième sacrement* (1). Ce rit, par sa majesté solennelle, par la multiplicité des détails qu'il comporte, par l'accent grave et ému des prières dont il est accompagné, m'a rappelé l'imposante liturgie des Ordinations. Quelle grandeur et quelle simplicité ! Quel mystique symbolisme sous ces petits riens, et derrière lesquels se cachent, ici, les plus redoutables mystères de la religion, et là, des engagements qui prennent une vie entière pour l'immoler au bien, au droit, à l'honneur ! On ne saurait lire ces pages que Léon Gautier consacre à l'*adoubement* sans se sentir remué jusqu'aux entrailles.

Il est vrai qu'un vestige de la brutalité antique subsiste dans cette espèce de baptême : c'est la *colée.* Au moment de lui remettre l'épée — ce signe distinctif du chevalier — le parrain du *damoiseau* — son père, — lui disait tout bas : « Courbe la tête. » Et alors l'enfant s'inclinait, et sur la nuque, sur le *haterel* de son fils, il assénait un formidable coup de sa paume droite (2). Vous souvient-il du drame de Guillen de Castro, *Las Mocedades del' Cid*, d'où notre Corneille tira son *Cid ?* Don Diégue, convaincu de sa faiblesse, fait appeler ses trois fils, afin de leur confier le soin de sa vengeance. Mais avant de les envoyer contre le comte, il veut éprouver leur force. Il leur serre successivement le poignet, tellement que les deux premiers crient de douleur : c'est un reste de la *colée.*

Me voici arrivé à la moitié du livre de M. Léon Gautier. Cela ne suffit-il pas à ceux qui me liront pour les amener à l'ouvrage même ?

J'aime à le penser.

Ce compte-rendu a suivi l'auteur avec la plus stricte exactitude. Il n'a point pourtant fait soupçonner, dans cette analyse rapide, la science immense qui soutient ce beau livre. Chansons de gestes, cartulaires, obituaires, vieilles annales. M. Léon Gautier a tout fouillé, tout lu ; il cite tout, en bas de ses pages, largement nourries de cette vaillante et minutieuse érudition. Ce que la *Chevalerie* a dû demander de patience, de soins, d'exactitude délicate ne se saurait dire. Travail colossal ! mais de ces faits — dispersés çà et là, à travers ces poèmes écrits en langue barbare, — M. Léon Gautier a le talent d'évoquer une époque, qui agit, qui se meut sous notre regard émerveillé et attendri.

---

(1) *Perceval* — le *Parsifal* de Richard Wagner — a été écrit vers l'an 1170 pour l'*adoubement* (2816 à 2899). M. Léon Gautier ne cite point ce passage.

(2) Cf. P. 325.

Un souffle chaud et généreux passe dans l'œuvre entière : quelque chose de français, de chrétien et d'enthousiaste. Quiconque lira ce livre, deviendra plus patriote et plus croyant : en tout cas, il admirera davantage l'influence civilisatrice de l'Église. Serais-je bien venu, après cela, d'exprimer mon désir que j'aurais voulu, à plus d'une page, une forme plus achevée, une trame plus fine dans le tissu de la phrase, des mots plus sonores et plus artistement ciselés ?

Ici, ce regret serait puéril : le fond même du livre parle et avec une éloquence qui touche, ébranle et transporte. Que nos jeunes gens méditent la *Chevalerie* : à l'heure voulue, ils se trouveront prêts pour les grands et décisifs combats que rêve la patrie, et que ne réprouve point l'Église (1).

Paul LALLEMAND.

4. — 119. **ÉCLAIRAGE (l') ÉLECTRIQUE**, par le comte Th. du MONCEL, membre de l'Institut : tome I, *Générateurs de lumière*, illustré de 114 figures sur bois ; tome II, *Appareils de lumière*, illustré de 121 figures sur bois. Troisième édition (*Bibliothèque des Merveilles*) in-18 jésus de 304 et 354 pages. 1883. Paris. Hachette. Prix : 4 fr. 50.

Parmi les découvertes modernes de la science, l'électricité avec ses manifestations si variées et si surprenantes a le privilège d'exciter plus vivement l'attention et la curiosité publique. Forcé, acculé, mis à la torture, si l'on peut ainsi dire, par des nuées d'expérimentateurs acharnés à lui arracher ses secrets, cet agent mystérieux et terrible est loin d'avoir dit son dernier mot, et bien téméraire serait celui qui oserait annoncer ce qu'il réserve à nos petits neveux. M. le comte du Moncel, dont les amis de la science déplorent en ce moment la mort, était on ne peut mieux préparé pour faire connaître aux profanes les résultats obtenus jusqu'ici par les travaux des électriciens. Son ouvrage, d'abord renfermé en un seul volume, a dû, grâce à l'abondance des découvertes, prendre de plus grandes proportions et, à vrai dire, se renouveler ; encore a-t-il dû s'astreindre aux seules applications de l'électricité à l'éclairage.

Deux espèces d'organes principaux sont nécessaires à la lumière électrique, les uns sont des sources d'électricité, les autres trans-

(1) *L'illustration* du volume n'est point tout à fait digne du texte. Les dessins *purement* techniques ont été faits avec soin. Dans certaines compositions de M. Olivier Merson, on reconnaît le talent élevé de l'auteur de *la Fuite en Égypte*. Mais les gravures sont mal venues. La maison Palmé devait donner à ce livre un cadre plus délicat et une parure plus distinguée, car noblesse oblige.

malheureux Rodrigue s'était donné au diable, et ce château, bâti par l'enfer, était un premier gage de la fidélité de la parole satanique. C'était précisément le jour où arrivait le terme de l'autre pacte, de celui qu'avait conclu le seigneur de Château-Renard. Satan est là : au coup de minuit, il va emporter la pauvre Nerto qu'il a achetée au prix de monceaux d'or. Mais la jeune fille ne veut pas se séparer de Dieu. Elle détermine Rodrigue à se tourner avec elle vers le ciel ; et, Rodrigue marche vers Satan avec courage, lui présente la croix de son épée, l'exorcise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Aussitôt, dans un vacarme épouvantable, le château s'écroule ; Rodrigue, Nerto, tout disparaît. Une statue de pierre représentant une femme, marque aujourd'hui encore la place où Nerto se trouvait. Mais l'âme de la jeune fille était montée au ciel avec celle de Rodrigue : un archange est venu le dire au vieil ermite.

Telle est en quelques mots la trame de ce joli poème. Que Mistral nous permette une légère critique ; il a, croyons-nous, laissé tomber une tache sur sa petite fleur. Dans le château enchanté, Rodrigue, abusant de l'ingénuité de Nerto, veut l'engager à le suivre en enfer. Nerto lui dit :

« Y a-t-il de l'amour pour les damnés ?

— Non, dit Rodrigue, il n'y en a point.

— Alors, dit Nerto, allons au ciel. »

Mistral donne lieu de penser ici que Nerto consentirait à rompre les liens qui l'attachent à Dieu, si, loin de lui, il y avait encore place pour l'amour. Cette note est bien dans le goût moderne, mais quelle est fausse et basse. Rapprochez cet amour de celui de Polyeucte, si grand et si noble ! La Caliste même du *Prêtre marié* est d'une pureté plus achevée. On dira peut-être que la question de Nerto est ironique. Certes, cela vaudrait infiniment mieux. Mais il nous semble que l'ironie n'est guère à sa place sur ces lèvres si fraîchement naïves.

Nous ne voulons pas finir sans donner un exemple de la façon alerte et vive avec laquelle Mistral sait peindre sans effort et à grands traits. L'ermite sonne l'Angelus à midi.

E l'angelns dins l'aire sono :
Li palunié de-long di lono,
De-long di clar li pescadou,
Li journadié dòu terradou,
Li bouscatiè de la mountagno,
Li fier bouié dins la campagno,

Lis egatié dins soun cabau,
Li pastre, dre coume de pau,
En entendènt la campaneto,
Emè la man à la bouneto
Se viron touti à-n-aqueu son
E, las dou jour, van faire un som (1).

Comme notre Alexandrin est lourd auprès de ce rythme ailé, et comme nos stylistes sont empâtés auprès de ces traits légers et transparents qui peignent si clairement toute une campagne à midi.

Nous regrettons que la traduction soit souvent trop libre et ne donne qu'une idée assez éloignée du texte. Cette partie ne nous paraît pas assez soignée.

H. Le Blanc.

3. 4. — 172. **ŒUVRES POLÉMIQUES DE Mgr FREPPEL,** *évêque d'Angers.* Ve série. 1 vol. in-12 de 430 p. (1883). Paris, Palmé. 3 francs.

Cette nouvelle série comprend les *Discours* prononcés à la chambre des Députés, du 11 novembre 1882 au 7 juillet 1883, des *Observations* sur l'avis d'une section du Conseil d'État concernant le pouvoir du Gouvernement de prononcer la suppression des traitements ecclésiastiques par voie disciplinaire, et une *Note* sur l'interprétation de l'art. 16 du Concordat donnée par M. le Ministre des cultes au Sénat.

Nous croyons inutile de faire connaître au lecteur le sujet de chacun des discours. Durant cette année législative l'attaque et la défense ont principalement porté sur les fabriques et sur le budget des cultes. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de grandes batailles décisives, mais une suite de petits combats sans cesse renouvelés ; c'est une guerre de partisans qui est faite à l'Église, pour la ruiner et l'asservir. Mgr Freppel accourt sur tous les points où l'ennemi apparaît : à certains jours il monte à la tribune jusqu'à trois fois. Qu'on ne crie pas cependant au monopole ; ces questions de fabriques et de budget des cultes lui reviennent de droit et il a précisément cette vigueur de logique qui convient aux escarmouches où il faut

(1) Et l'angelus dans l'air sonne :
Les faucheurs au bord des lagunes,
Au bord des étangs, les pêcheurs,
Les journaliers de la plaine,
Les bûcherons de la montagne,
Les fiers bouviers de la campagne,
Les gardiens de cavales dans leurs haras,
Les pâtres, droits comme des pieux,
En entendant la clochette,
Avec la main à leur bonnet,
Se tournent tous à ce son,
Et, las du jour, vont faire un somme.

en finir vite avec l'ennemi. Nous disons *en finir*, car s'il est presque toujours vaincu devant le scrutin, il n'en reste pas moins toujours vainqueur devant l'opinion honnête, qui sera celle de l'histoire.

Le volume s'ouvre par un discours sur l'obligation de stricte justice pour la France de maintenir le budget des cultes, quand même le Concordat viendrait à disparaître. Cette obligation est une des vérités pratiques importantes qu'il faut dire et redire sans se lasser; il faut qu'on ne puisse prendre le bien d'autrui, fût-ce le bien du clergé, sans passer à ses propres yeux et aux yeux de tous pour un *voleur*. L'avant dernier discours mérite aussi d'être signalé, c'est la question à M. le Ministre de l'intérieur sur la troisième expédition de Solesmes, non moins glorieuse que ses devancières.

Quand la voix du vaillant évêque d'Angers ne pourra plus se faire entendre dans nos Assemblées politiques, ses *Œuvres Polémiques* seront là pour rappeler les services rendus. La vraie justice n'est pas d'ordinaire pour le présent; les hommes et les choses y sont vus de trop près; mais la reconnaissance ne doit pas attendre l'avenir. — Vous semble-t-il que depuis trente ans nous nous soyons montrés envers tous les défenseurs de notre foi et de notre Dieu les disciples suffisamment fidèles de celui qui tient tant de compte d'un verre d'eau?

P. Chapron, S. J.

4. — 173. **POÉSIES D'ANDRÉ CHÉNIER.** Édition nouvelle avec une notice biographique et des notes par Léo Joubert (1883). Paris Didot. 1 vol. in-18 de XLVII-431 p. Prix : 3 fr.

C'est d'André Chénier qu'il faut dater la poésie moderne. Je ne dis pas que l'auteur du *Mendiant*, du *Malade*, de la *Jeune Tarentine*, de l'*Aveugle*, a inventé l'imagination, la sensibilité, le naturel, la poésie. Il suffit à sa gloire qu'il les ait fait rentrer dans le vers.

Rappelez-vous la fin du dix-huitième siècle. Tout est faux quand tout n'est pas ignoble. Sur ces fleurs artificielles, jamais une goutte de rosée. Pas une larme sur ces visages flétris. Lorsqu'en 1819, vingt-cinq ans après la mort du poète, La Touche fit paraître les immortels fragments, ce fut un renouveau dans les intelligences cultivées, une bouffée d'air pur, un printemps. Ces vers, on les respirait, comme des fleurs; ils chantaient, comme des oiseaux. C'était bien la nature avec ses belles eaux, sources courantes, et ses ombrages. C'était bien l'âme humaine avec ses troubles, ses douleurs, ses appels, ses découragements, ses longs espoirs.

Souffre, ô cœur gros de la haine affamé de justice !...

. . . .

. . . . O mon cher trésor,
O ma plume, fiel, bile, horreur !...

. . . .

Auprès d'un foyer noir, seul, je me plains du sort;
Je compte les moments, je souhaite la mort;
Et pas un seul ami dont la voix m'encourage,
Qui près de moi s'asseye, et voyant mon visage
Se baigner de mes pleurs et tomber sur mon sein,
Me dise : « Qu'as-tu donc? » et me prenne la main !...

. . . .

Je souffre, ô mes amis !... Ciel, où donc êtes-vous ?

. . . .

Lisez encore l'admirable passage qui commence par ce vers :

Parfois, las d'être esclave et de boire la lie...

et qui se termine par ceux-ci :

L'homme sait se cacher d'un voile spécieux.
A quelque noir chagrin qu'elle soit asservie,
D'une étreinte invincible il embrasse la vie,
Et va chercher bien loin, plutôt que de mourir,
Quelque prétexte ami pour vivre et pour souffrir...

. . . .

Pourquoi tout n'est-il pas pur dans ces ébauches, imposantes ou charmantes ? Çà et là,—trop souvent,— des vers licencieux nous rappellent que, dans sa jeunesse, André Chénier eût pour maîtres Bertin et Parny. Pourquoi surtout sa poésie est-elle, suivant le mot de Sainte-Beuve, déserte du côté du ciel?...

Que dirai-je à présent de l'ouvrier, sinon qu'il est un maître ? Né d'une grecque, sur les rives du Bosphore, les lettres homériques lui furent en naissant comme une littérature maternelle. Aussi bien, ce n'est pas à la tradition française qu'il demande son vers. Le vers du dix-septième siècle lui paraît trop roide et d'une symétrie trop solennelle. Le vers du dix-huitième est flasque, terne, sourd et muet. C'est à l'héxamètre grec qu'il emprunte tous les secrets de son art : la césure mobile, la variété des coupes, les suspensions savantes, les rejets habiles, en un mot,

Ce langage sonore aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.

Lisez l'*Aveugle*, par exemple :

. . . .

Ainsi le grand vieillard, en images hardies,
Déployait le tissu des saintes mélodies.

de la politique, l'Église de l'État, et, malgré quelques réserves polies à l'égard du Christianisme, en fait une Institution généreuse, sans doute, mais qui convient à tel climat et pas à tel autre, à la France et point à la Chine ni au Japon. Il conforme la loi à l'homme seulement et non à Dieu. Il est d'autant plus dangereux qu'il est plus grave, plus savant et plus respectueux. M. Le Brun, au contraire, si je puis m'exprimer ainsi, retire la loi des mains de l'homme, et la remet aux mains de Dieu ; il restitue à la loi sa conformité avec l'ordre divin. C'est un esprit profond ; c'est un grand chrétien.

Défaire la Révolution dans le droit, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, dans l'histoire, c'est l'œuvre nécessaire et d'autant plus laborieuse que l'homme est plus léger, et notre mal revêtu des apparences les plus brillantes du progrès, et de la civilisation. Notre infortune est d'autant plus grande que nous en sommes infatués, comme si c'était la fortune elle-même. L'intelligence ne languit pas ; mais la raison est faussée ; elle a cru pouvoir se suffire, comme si elle s'était faite, n'ayant d'autre terme qu'elle-même. Semblable à une arme de combat, qui, un jour mutilée, reprend dans le feu sous la main de l'ouvrier, sa forme première, elle doit se retremper en Dieu, son principe et sa fin.

A. Charaux.

A. — 209. **ÉLÉVATIONS SUR LA VIE ET LA DOCTRINE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,** par Mgr Charles Gay, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de son Éminence le cardinal Pie. — Deuxième édition, revue et corrigée, enrichie d'un bref de Sa Sainteté le Pape Léon XIII. 2 vol. in-8° de xxxii-508 et 478 p. 1884. Paris, Oudin. Prix: 12 francs.

Au lieu de parler nous-même du beau livre de Mgr d'Anthédon, dont nous sommes heureux d'annoncer une deuxième édition, nous voudrions qu'il nous fût loisible de reproduire textuellement le bref du 6 octobre 1879 dans lequel Sa Sainteté le Pape Léon XIII fait un éloge mérité de l'ouvrage et du pieux auteur.

Le livre des Élévations est le fruit de la prière beaucoup plus que de l'étude ; mais chez l'auteur la prière est alimentée et vivifiée par une connaissance profonde de la doctrine catholique, par une union intime avec le Verbe divin. Durant de longues heures de méditations, l'auteur tenait le regard de son intelligence sur Jésus-Christ, source vive de la charité ; son esprit recevait de nouvelles clartés, son âme s'échauffait de nouvelles flammes. Pour son propre usage,

Mgr Gay recueillait ces impressions et ces lumières, fruits bénis du commerce de l'âme fidèle avec celui qui est venu apporter le feu sacré sur la terre. Chaque partie de la vie du Divin Sauveur parmi les hommes, chaque point de ses enseignements arrêtait l'attention du pieux contemplatif, lui communiquait de nouvelles lumières et lui inspirait des sentiments de la plus vive charité. C'est avec raison que l'auteur a pensé que ces dons ne lui étaient point accordés pour lui seul et qu'il devait faire part à ses frères des lumières et des sentiments surnaturels qui lui étaient envoyés d'en haut.

Déjà l'expérience a prouvé qu'il obéissait à une inspiration non trompeuse en offrant aux âmes chrétiennes les réflexions qu'il avait conçues en étudiant le divin modèle; réflexions accompagnées d'explications vraiment théologiques, vivifiées par des aspirations ferventes et propres à allumer dans les cœurs les étincelles d'amour qui s'échappent de ce foyer surnaturel. Pour les âmes qui cherchent dans la simplicité et la droiture les eaux vives qui découlent du cœur du divin maître, il y a dans ces élévations tout ce qui est nécessaire pour étancher leur soif. Et ne peut-on pas espérer même que beaucoup d'âmes dans une situation bien différente y trouveront aussi un secours puissant ? Le caractère de la lutte générale et violente engagée aujourd'hui entre le bien et le mal, le sentiment si amer que produit dans les cœurs l'absence d'une charité que l'on semble vouloir bannir de partout ici-bas deviendront peut-être, pour beaucoup d'âmes fatiguées de poursuivre vainement une félicité mensongère, le principe d'une plus favorable disposition à accueillir en elles la splendeur de la vérité que l'ouvrage de Mgr Gay leur présente hardiment, comme aussi à goûter la consolation de l'amour dont cette vérité est la source ; de telle sorte que, même sans l'avoir prévu ni voulu, elles se sentiront atteintes par quelques étincelles du feu céleste. Le Souverain-Pontife lui même forme l'espoir que le livre des Élévations produira encore ce fruit.

Déjà accueilli avec faveur par les âmes désireuses de s'unir de plus en plus à Dieu, le livre des Élévations a valu à Mgr l'évêque d'Anthédon des félicitations et des actions de grâces. Dans les rangs du Sacerdoce, comme dans les cloîtres et même au milieu du monde, grand nombre d'âmes ont goûté la manne vivifiante renfermée dans ce trésor. Nous ne craignons point d'être taxé d'exagération en louant ce livre qui n'est en somme qu'une explication très docte et très pieuse de certains textes du saint Évangile. Comme le texte sacré, il répond à tous les besoins, à toutes les situations de l'âme

qui éprouve souvent de si étranges vicissitudes. Mais le livre saint a besoin d'explications ; d'ailleurs ce qui semble si clair et précis dans certains moments, paraît couvert de nuages impénétrables dans d'autres. Les Élévations sur la vie et la Doctrine de Jésus-Christ seront d'un grand secours pour tous les instants de la vie et d'autant plus que rien n'y est donné à une sentimentalité vague et rêveuse ; mais tout y repose sur le dogme lui-même.

Dans cette seconde édition l'auteur s'est appliqué à rendre plus clairs plusieurs passages qui avaient pu sembler obscurs et à expliquer ou confirmer quelques points de doctrine qui, mal compris, donnaient lieu à des doutes, sinon même à des objections. La correction du style a aussi préoccupé Mgr Gay. Nous osons à peine le dire, peut-être le vénérable auteur pourrait-il encore revoir quelques rares passages à ce point de vue, par exemple celui-ci : « Mais en outre, qui donc, hormis d'être étourdi, imprudent, malhabile, forme une entreprise, quelle qu'elle soit, sans s'en assurer, comme il peut, le succès. (t. I, p. 17.) » Ces légères taches que l'on peut attribuer à des fautes d'impression ou à des distractions causées par la préoccupation du fond même de la doctrine, n'enlèvent absolument rien au mérite de ce livre. Comme les ouvrages précédents du même auteur, *La vie et les vertus chrétiennes considérées au point de vue de l'état religieux* et les *Conférences aux Mères chrétiennes*, les Élévations sont destinées a avoir un grand succès, surtout à produire beaucoup de bien dans les âmes.

Dom Paul Piolin.

5. — **210. ENCYCLIQUE (l') ÆTERNI PATRIS**, par Mgr L. C. Bourquard, docteur en théologie, docteur ès lettres, in-8° de 138 p. (1884). Paris, Berche et Tralin, Prix : 1 fr. 50.

Ce livre est une étude à la fois historique et spéculative sur l'encyclique *Æterni Patris*.

On trouvera dans les deux premiers chapitres (p. 3-32) l'indication et l'analyse des divers actes de Pie IX et de Léon XIII, en faveur de la philosophie de saint Thomas d'Aquin. Naturellement un paragraphe spécial y est consacré à l'analyse de l'encyclique *Æterni Patris*.

L'auteur examine ensuite ce qui constitue, pour employer ses expressions, « la doctrine spéculative du document pontifical... » « Trois points principaux, dit-il, se dégagent de la lecture attentive de l'encyclique : la restauration de la philosophie de saint Thomas, l'exclusion des doctrines anti-scolastiques, qui ont eu cours à partir du

XVI[e] siècle, et la conciliation des vérités affirmées par les anciens scolastiques dans les sciences naturelles, avec les résultats certains obtenus dans ces sciences, par les méthodes modernes...» (p.82). Les théories les plus importantes de la scolastique se rapportent à la connaissance humaine, à l'union de l'âme et du corps et à la science de la nature. Mgr Bourquard les expose dans son troisième chapitre (p. 32-71) et en montre la vérité. Enfin le livre se termine par un quatrième chapitre qui a pour titre : *De l'accord entre la science moderne et les principes philosophiques de l'École.* Nous indiquons les huit articles de ce dernier chapitre : 1. Les bases et la méthode de la science moderne ; — 2. La conciliation du conflit sur la question astronomique ; — 3. La circulation dans le *cosmos* et l'hypothèse Kant-Laplace sur la formation des mondes ; — 4. La transmutation des forces élémentaires et l'objectivité des qualités sensibles ; — 5. La conservation de la même énergie dans le *cosmos* : — 6. De l'essence de la matière ; — 7. La vie ; les organismes ; l'âme végétative ; — 8. L'évolution des espèces végétales et animales.

Le livre de Mgr Bourquard est écrit, à coup sûr, dans un esprit qui répond aux désirs exprimés par le souverain Pontife. L'auteur y montre, comme dans ses autres ouvrages, une vraie science de la doctrine thomiste. Il fait preuve d'une connaissance sérieuse des nombreuses questions auxquelles il touche. Son livre sera donc lu avec fruit et intérêt.

Il nous semble pourtant que le docte académicien qui connaît si bien la philosophie de saint Thomas d'Aquin, n'a pas assez cherché à s'approprier certaines qualités maîtresses de l'ange de l'École, nous voulons dire la netteté des distinctions et la lucidité des solutions.

Le dernier chapitre est-il une conciliation des données de la science moderne avec la doctrine commune à tous les philosophes spiritualistes, ou bien avec les théories spéciales de saint Thomas d'Aquin ? C'est ce qu'il nous serait difficile de dire, parce que la lecture de ce chapitre ne nous l'a point montré clairement. Sans aucun doute, Mgr Bourquard estime que sur certains points, par exemple en ce qui regarde les lois du monde planétaire, il n'y a pas lieu de garder le système admis par les vieux thomistes, tandis qu'il faut conserver leur doctrine sur un grand nombre d'autres questions ; mais le lecteur voudrait savoir nettement les points de la théorie scolastique qu'il convient de défendre et ceux qu'on peut abandonner

Il arrive même que le savant auteur oscille entre les affirmations

trine. Il existerait simplement à l'état de sentiment, on ne songerait qu'à mettre la plupart des biens de ce monde à la portée du plus grand nombre. C'est une rumeur socialiste plutôt qu'une conception précise. — Cela est-il bien certain? De quoi n'est pas capable un parlement qui ne croit plus en Dieu ni par conséquent à une justice absolue, mais qui se considère lui-même comme la plus haute personnification de la justice? Un tel parlement peut décréter demain que la propriété c'est le vol, et que le vol, c'est le droit. Celui qui en France a expulsé les religieux, n'a-t-il pas fait un premier pas dans cette voie? Et il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte.

M. Léon Say serait fâché pour sa part que l'on en vînt à ces extrémités. L'État, dit-il, ne peut pas faire la fortune de tout le monde. Ce qu'il faut espérer, c'est que le plus grand nombre possible de personnes arrivent peu à peu à se former un petit capital. Le souci des gouvernants doit être d'encourager l'épargne, c'est le seul moyen pratique d'élever la condition des masses populaires. La forme de l'épargne la plus essentielle, celle qu'on pourrait appeler la cellule originaire autour de laquelle toutes les organisations vouées à l'épargne peuvent successivement se grouper, c'est la société de secours mutuels.

Nous souhaitons que les ventres affamés du socialisme aient des oreilles pour entendre de si sages paroles. Mais ce qui vaudrait mieux que les plus sages paroles contre le socialisme, ce serait que le gouvernement, au lieu de donner l'exemple de la violation de la propriété, se fît un devoir de la respecter lui-même et de la faire respecter par tous.

J. B. JEANNIN.

4. — **221. VIE DE Mgr DUPANLOUP,** évêque d'Orléans: membre de l'académie française par M. l'abbé LAGRANGE, chanoine de N.-D. de Paris, vicaire-général d'Orléans, tome III. *L'évêque d'Orléans.* 2e partie in-8° de LX-540 p. 1884. Paris, Poussielgue. Prix : 7 fr. 50.

Nous n'avons point à parler ici des deux premiers volumes de la vie de Mgr Dupanloup. Leur apparition remonte à plus d'une année, et l'opinion est faite sur cette partie du travail de l'abbé Lagrange (1).

L'œuvre a été louée sans mesure et sans restriction par les admirateurs de l'évêque d'Orléans; ils ont pensé qu'applaudir l'historien c'était encore une manière de travailler à la gloire du prélat.

---

(1) Voir un article de Dom Piolin, *Bibl. cath.*, T. LXVIII, p. 140.

A ces accents d'admiration, on a répondu par des critiques ardentes et parfois amères.

M. l'abbé Maynard s'est distingué parmi les écrivains qui n'ont pas cru devoir accepter sans contrôle, les éloges décernés à Mgr Dupanloup par l'abbé Lagrange, et surtout n'ont pas voulu subir, sans protestation, les attaques dirigées, dans cet ouvrage, contre ceux qui ne partagèrent pas les idées de l'évêque d'Orléans et se crurent en droit de le dire publiquement.

L'abbé Maynard n'a peut-être pas assez mesuré ses coups ; ses critiques sont au moins aussi passionnées que les admirations de son adversaire. Il s'en excuse, il est vrai, en disant qu'il n'a pas donné le signal de l'attaque, et que lui, son école et ses amis sont dans le cas de légitime défense.

Quoi qu'il en soit, bien des gens sensés, et parmi eux plusieurs amis de Mgr Dupanloup, ont regretté de voir l'abbé Lagrange se charger d'écrire la vie d'un homme pour lequel il ne pouvait être un juge impartial, ne pouvant être un juge désintéressé. Il aurait dû comprendre que ce rôle ne lui convenait pas, puisque sa propre vie fut si constamment mêlée à la vie de son héros. L'historien paraît beaucoup trop occupé à faire un plaidoyer *pro domo suâ.* Il n'a pas assez tenu compte du conseil de l'Esprit-Saint : *Laudet te alienus et non os tuum.* Mieux que personne il était en position de fournir d'utiles renseignements à l'écrivain qui se chargerait de cette œuvre, mais cet historien ne devait pas être lui.

Il en eût été autrement, si l'abbé Lagrange, l'ami, le confident de Mgr Dupanloup avait entrepris d'écrire la vie intime, la vie religieuse et sacerdotale du prélat. Quel beau livre il pouvait faire, et quelle édification en eût résulté ! Il paraît certain que l'évêque d'Orléans était d'une grande piété, d'une régularité et même d'une austérité de vie qui imposaient le respect à tous ceux qui l'approchaient.

Qui mieux que l'abbé Lagrange pouvait nous initier à la connaissance de ces vertus privées, que le public ne soupçonnait guère dans l'ardent et passionné polémiste ? Son travail n'aurait pas rempli trois gros volumes, mais il aurait édifié, et n'aurait provoqué aucune récrimination. Pendant ce temps, les esprits échauffés par des controverses trop récentes se seraient calmés ; la vérité se serait dégagée des nuages soulevés par la lutte des opinions contraires, et alors un vrai historien, un historien désintéressé, aurait pu écrire une vie complète, calme et impartiale de l'évêque d'Orléans.

L'abbé Lagrange a préféré toucher à des événements fort discutés, qui entrent à peine dans le domaine de l'histoire, et dont les conséquences se déroulent encore sous nos yeux. Il a cru pouvoir louer ou blâmer, pour le besoin de sa cause, des actes autour desquels les passions n'ont pas encore fait silence. Nous croyons qu'en cela il n'a pas agi avec discernement ; il a rendu la réplique inévitable.

Mais notre tâche doit se borner à parler du dernier volume qui vient de paraître, et qui complète l'œuvre de l'abbé Lagrange.

Hâtons-nous de le dire : dans cette dernière partie qui menaçait d'être la plus vive, à cause des sujets qui se présentaient sous sa plume, l'auteur s'est inspiré des conseils de la modération. Il évite d'être agressif, il se garde d'aborder les questions personnelles, les récriminations sont rares et ne sont point amères. Il est évident que l'abbé Lagrange a voulu ménager les susceptibilités et éviter les discussions provoquées par ses premiers volumes. Il faut lui savoir gré de cette attitude, d'autant plus qu'il touche aux questions qui ont soulevé, pendant la vie du prélat, les polémiques les plus vives, et parfois même des discussions acharnées parmi les catholiques.

L'annonce de ce volume n'était pas sans inspirer bien des craintes aux amis de la paix. En général, on pensait qu'il eût mieux valu en retarder la publication et la remettre à une époque, où la génération mêlée à ces événements aurait complétement disparu. Le bruit avait même couru que, cédant à de hautes influences, l'auteur avait consenti à laisser dormir dans ses cartons des notes que d'autres auraient utilisées en temps plus opportun.

L'abbé Lagrange et ses amis auront sans doute pensé qu'il était préférable de terminer l'œuvre commencée, mais en donnant a cette partie un cachet marqué de modération, et évitant par là autant que possible, ce qui pouvait blesser les susceptibilités et amener des représailles.

Si l'auteur n'a pas complétement réussi, il a du moins fait preuve de bonne volonté, et il faudrait être injuste pour ne pas lui en tenir compte.

Un œil exercé reconnaîtrait aisément que l'ouvrage n'a pas été intégralement publié tel qu'il avait été composé d'abord ; il y a des marques évidentes de coupures pratiquées dans l'intérêt de la paix. Ce n'est pas que l'éloge du prélat ait rien perdu à cela ; nous pourrions dire : au contraire ; mais, après tout, de tels sacrifices ont dû coûter à l'auteur, et nous aurions nous-même mauvaise grâce à ne

pas apporter une grande modération dans l'examen de son ouvrage.

Certes, il nous est facile d'en dire beaucoup de bien, et nous le ferons avec une entière sincérité. Mais on nous permettra des réserves; car nonobstant les lettres élogieuses que l'abbé Lagrange a placées comme des sentinelles à l'entrée de son volume pour en éloigner l'ennemi, ou comme des étiquettes pour en garantir la valeur, nous croyons pouvoir, sans manquer de respect aux vénérables auteurs de ces lettres, parler librement d'un livre qui, à titre de document public, a le public pour juge, et n'a droit à aucune immunité.

Nous ferons observer d'ailleurs que l'abbé Lagrange a oublié de solliciter l'approbation de certains prélats, dont le nom eût fait bonne figure à côté de ceux qu'il a cités, et dont la signature au commencement du volume eût été une garantie de plus pour un grand nombre de lecteurs. L'autorité de Mgr Freppel, par exemple, eût été d'un grand poids en faveur de l'ouvrage.

Sans examiner en détail les sujets traités par l'abbé Lagrange dans cette dernière partie, nous croyons pouvoir les diviser en trois classes. 1° Les travaux de Mgr Dupanloup pour la défense de l'Église et la sanctification des âmes. 2° L'attitude et les actes du prélat au concile du Vatican. 3° Sa carrière politique à l'Assemblée nationale et au Sénat.

1° — Nous n'hésitons pas à le dire, la vraie gloire de l'évêque d'Orléans est dans ses travaux contre les ennemis de l'Église, et dans ses écrits pour la sanctification des âmes. Sur ce terrain, nous ne voyons guère parmi ses contemporains, qui pourrait le surpasser. Nous ne parlons pas de Mgr Freppel qui n'appartient pas à sa génération.

Mgr Pie possède une science philosophique et théologique supérieure à la sienne; son style est plus calme, plus majestueux; il rappelle davantage les Pères de l'Église et les grands apologistes de la religion. Mais l'évêque d'Orléans a plus de vivacité dans l'attaque, plus d'élan dans le combat, une éloquence plus chaude et plus entraînante dans la discussion. L'évêque de Poitiers est un fleuve qui emporte lentement, mais sûrement dans son cours et noie sous ses flots toutes les erreurs qu'il rencontre sur son passage. L'évêque d'Orléans est un torrent qui brise les obstacles amoncelés par les adversaires, renverse les objections, ruine les sophismes et fait le champ libre à la vérité triomphante. Dans l'évêque d'Orléans le style est plus étincelant, dans l'évêque de Poitiers le

fond est plus solide. Les travaux apologétiques de Mgr Dupanloup, inspirés, pour la plupart, par des questions d'actualité et par les intérêts du moment, ne se liront guère dans l'avenir, si ce n'est à titre de curiosité. Ceux de Mgr Pie, touchant ordinairement aux plus hauts problèmes de la théologie et de la philosophie, se liront toujours et ne vieilliront point. A part quelques exceptions, Mgr Dupanloup a écrit pour son temps, Mgr Pie a écrit pour tous les temps.

Mais nous n'avons pas à insister sur ce parallèle ; qu'il nous suffise de dire que Mgr Dupanloup fut un grand apologiste et un grand écrivain, un pieux et zélé directeur. Pour ne parler que des publications mentionnées dans le volume qui nous occupe, qu'on lise sa lettre *sur les malheurs et les signes du temps*, après les inondations de la Loire. *L'athéisme et le péril social.* Qu'on lise ses *lettres à Minghetti*. Et dans un autre ordre d'idées, les *lettres à son clergé, aux religieuses chargées de l'éducation des enfants ;* sa lettre *sur les Prophéties*, ses nombreuses lettres et ses conseils de direction, etc., etc., et l'on se convaincra que, sur ce terrain de la défense de l'Église contre ses ennemis, ainsi que dans toutes les questions non controversées de l'enseignement religieux, Mgr Dupanloup déploya un immense talent, un grand zèle, et les autres qualités maîtresses qui lui assurent une des premières places parmi les apologistes de notre siècle. A cet égard, l'abbé Lagrange n'a rien dit de trop, et l'on pourrait même renchérir sur les éloges qu'il donne au prélat, sans être taxé d'exagération.

2° — Mais là où nous cessons d'être d'accord avec l'auteur, c'est lorsque, appréciant l'attitude de Mgr Dupanloup au concile du Vatican, il entreprend de le justifier et de le louer sans réserve. Nous dirons la même chose, proportion gardée, du rôle politique qu'il joua à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Pour ce qui regarde le premier point surtout, l'abbé Lagrange n'écrit plus la vie de l'évêque d'Orléans, il fait son apologie et son panégyrique. Il est vrai que c'est à peu près la note de l'ouvrage tout entier.

Nous ne voudrions manquer en rien à la mémoire d'un grand prélat ; mais nous sommes convaincu que l'histoire ne ratifiera point les appréciations de l'auteur, sur l'attitude de Mgr Dupanloup avant et pendant le concile, parce que l'histoire doit dire toute la vérité, et que l'abbé Lagrange ne dit pas toute la vérité.

Certes, nous n'avons pas le droit de sonder, encore moins de

suspecter les intentions de l'évêque d'Orléans ; nous voulons croire qu'elles furent absolument pures. Nous dirons aussi, avec l'abbé Lagrange, qu'en se prononçant contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité, il n'excédait point les limites de son droit. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais il ne s'agit ici ni des intentions ni des droits ; il s'agit d'une question de conduite ; il s'agit d'actes accomplis au grand jour, et qu'on peut juger librement, avec tout le respect dû à la personne d'un évêque, et sans manquer à sa mémoire. D'ailleurs, si ces questions assoupies sont remises en discussion, à qui en incombe la responsabilité ?

Or, il est notoire que l'évêque d'Orléans par ses paroles, ses publications, ses démarches, se trouva dans l'Église à la tête d'un parti qui non-seulement combattit l'opportunité de la définition, mais finit par combattre avec acharnement l'infaillibilité elle-même, c'est-à-dire une vérité *catholique*, je ne dis pas une vérité *définie*. D'ailleurs, les écrits de Mgr Dupanloup, tout en paraissant s'en tenir à la question d'opportunité, amoncelaient des doutes sur le fond même de la doctrine.

Il est certain encore que pour s'opposer à la proclamation de cette vérité, il déploya plus d'activité, il écrivit plus de lettres et de brochures qu'il ne l'a jamais fait pour empêcher le triomphe d'une erreur.

Il est certain que, dans ces circonstances, il traita très sévèrement et parfois très durement ses contradicteurs, et ses contradicteurs avaient la vérité pour eux.

Il est certain que bien souvent, il sembla faire de cette haute et solennelle question une question personnelle, comme s'il avait été plus que les autres évêques ses collègues, chargé de sauver l'Église menacée, et menacée, cette fois, par la vérité.

Il est certain que dans ces grandes assises de la foi, où l'Esprit-Saint préside, il crut trop, comme les hommes de son école, à l'efficacité des expédients humains.

Il est certain qu'en signalant le danger de voir quelques hommes quitter le giron de l'Église, à la suite de cette proclamation, il ne comprit pas, comme le comprenaient beaucoup d'humbles fidèles, que ces pertes ne seraient que des pertes apparentes, et qu'en réalité l'Église gagnerait à voir sortir de son sein, des esprits orgueilleux qui ne lui appartenaient plus depuis longtemps : *Ex nobis prodierunt, sed non erant ex nobis. Nam, si fuissent ex nobis permansissent utique nobiscum.* (Joan : Epist : I^a^.)

Il ne comprit pas que c'est dans les conciles surtout, que l'Église prend entre ses mains le van dont parle l'Évangile, pour séparer le bon grain du mauvais, et purifier l'aire du père de famille.

Il ne comprit pas, en annonçant que beaucoup de protestants inclinés vers Rome, s'en éloigneraient après ce grand acte de la définition, que les protestants, dont le retour console les cœurs catholiques, sont attirés, en général, par ce centre infaillible de la vérité, par ce roc inébranlable de l'unité, qui leur manque à eux, et dont l'absence chez eux est le tourment des âmes de bonne volonté.

Il ne comprit pas que, si dans des cas particuliers, il faut ménager la lumière à certains yeux faibles et malades, quand il s'agit du genre humain tout entier, toute nouvelle lumière est un bienfait, et que jamais aucune vérité n'a compromis le salut du monde.

Hélas ! bien des âmes qui croyaient d'instinct à l'infaillibilité du Pape, commencèrent à douter de cette vérité catholique, en lisant les écrits de l'évêque d'Orléans, et surtout les écrits qui parurent sous son inspiration. Qu'on se rappelle les lettres du Père Gratry sur le Pape Honorius. Il faut ajouter que plusieurs de ces âmes, ébranlées par de tels écrits, sont restées dans leurs doutes, après la définition, et l'on trouve des hommes qui se prétendent encore catholiques et qui attendent la reprise du concile du Vatican, dans la folle et ridicule espérance de voir l'Église revenir sur ce dogme de l'infaillibilité.

Enfin, car nous ne pouvons tout dire, à quoi peut-on comparer ce départ de Rome, cette espèce de fuite opérée furtivement, à l'aube du jour, par l'évêque d'Orléans et quelques uns de ses collègues, au moment où le Saint-Père, en présence des évêques du monde entier, allait proclamer le nouveau dogme? Mgr Haynald lui-même qui, à contre-cœur, accompagnait l'évêque d'Orléans dans sa fuite, ne put s'empêcher de lui dire avec tristesse: « Nous avons fait une grande faute ! » L'abbé Lagrange, en bon panégyriste, s'efforce de prouver que ce fut une faute heureuse: *felix culpa* ; mais il ne parvient pas à le démontrer.

Pour en finir sur cette question du concile, car déjà nous avons dépassé les limites d'un compte-rendu, nous maintenons que, sans accuser l'évêque d'Orléans d'avoir outrepassé ses droits, sans suspecter sa bonne volonté et la pureté de ses intentions, on peut justement mettre en doute la sagesse de son attitude, on peut affirmer que son jugement et sa sagacité ne furent point à la hauteur de son zèle, que souvent il se conduisit moins en évêque qu'en journaliste

et qu'en somme il fit là une campagne fâcheuse pour la bonne édification des fidèles et pour l'honneur de son nom.

3°. — Nous ne dirons qu'un mot sur le rôle joué à l'Assemblée nationale et au Sénat par l'évêque d'Orléans.

Tout d'abord il faut lui rendre cette justice, disons mieux, cet hommage, qu'il mit toujours les grands intérêts de la religion et de l'Église bien au-dessus des intérêts politiques. Toutes les fois que cette cause sacrée était en jeu, on voyait ce prélat, déjà sur le déclin de l'âge, accablé par la multitude de ses relations et l'excès de ses travaux, devenir l'âme de la lutte, payer de sa personne, monter à la tribune, où trop souvent ses forces épuisées trahissaient son courage. Les lois sur l'enseignement, l'organisation du conseil supérieur, la loi sur l'aumônerie militaire etc., etc., le ramenèrent plusieurs fois sur la brèche, toujours ardent à défendre la vérité, à démasquer les projets que des politiciens sans conscience préparaient contre la religion et la liberté des pères de famille.

On lui reprocha, dans quelques circonstances, des concessions regrettables, un manque de fermeté dans la revendication de certains droits qui paraissaient sacrés à plusieurs membres catholiques de l'Assemblée, mais il faut dire que ces incidents n'eurent pas d'importance considérable. Il nous paraît hors de doute que l'évêque d'Orléans fut et restera un des champions les plus éloquents et les plus zélés de la cause catholique dans nos assemblées publiques.

Je ne pourrais lui rendre le même témoignage, en ce qui touche la politique. L'évêque d'Orléans était orléaniste : il siégeait à la droite modérée, mais quelques-uns de ses amis et des plus influents siégeaient au centre droit. En somme, il appartenait à ce groupe d'hommes politiques qui travaillèrent d'abord loyalement à rétablir la monarchie traditionnelle ; puis, sous prétexte que tout était irremédiablement perdu après l'échec de 1873, inventèrent les expédients dont le septennat et la proclamation de la République furent les étapes les plus marquantes et les plus funestes.

L'évêque d'Orléans avait de la sympathie pour M. Thiers et ses idées, ce qui n'est pas une preuve de sa sagacité politique. Pourtant, il salua avec joie et avec confiance l'arrivée du maréchal au pouvoir.

Il ne vota point la République, comme quelques-uns de ses amis, qui se crurent en cela de fins politiques ; mais il n'osa les blâmer, leur continua son concours, soutint leur gouvernement, loua leurs

procédés qui, par une pente naturelle et fatale, devaient amener les sinistres événements dont nous sommes les témoins et les victimes. Libre à l'abbé Lagrange d'admirer Mgr Dupanloup comme homme politique; il nous est impossible de partager son admiration.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur l'ouvrage qui nous occupe, mais il faut nous borner, et ce que nous avons dit suffit pour donner au lecteur une idée du travail important et considérable entrepris par l'abbé Lagrange.

Ce travail renferme des beautés remarquables, et l'auteur, sous certains rapports, n'est point resté au-dessous de sa grande et légitime réputation. Mais son livre a un vice capital: il manque de critique et d'impartialité. Qu'il le fasse couronner par n'importe quelle académie, il n'en restera pas moins vrai que c'est une œuvre incomplète et dès lors une œuvre à refaire.

Jean du Baschamp.

†. — **222. VIE (la) DE SAINTE THÉRÈSE**, méditée par Augustin Largent, prêtre de l'Oratoire, professeur à l'École supérieure de Théologie de Paris. 1 vol. in-12 de III-335 pages, 1884, Paris, Sauton. Prix : 2 fr. 50.

Qu'il nous soit donné de nourrir nos âmes de la doctrine toute céleste de cette grande Sainte, *ut cœlestis ejus doctrinæ pabulo nutriamur.* Telle est la prière que l'Église nous met dans la bouche le jour de la fête de sainte Thérèse. Ce vœu sera réalisé, croyons-nous, pour un grand nombre d'âmes, grâce au remarquable opuscule que vient de publier le P. Largent : *la Vie de sainte Thérèse méditée.* Cette vie à la fois si admirable et pourtant imitable à bien des égards, où abondent les épreuves et les faveurs surnaturelles aussi surprenantes les unes que les autres ; cette vie qu'elle a racontée elle-même avec une sincérité sans égale et un charme inexprimable, nous la retrouvons là tout entière, du moins dans ses grands traits, sans que rien y manque de ce qui la rend infiniment précieuse à la piété des fidèles. Et l'auteur du commentaire qui l'accompagne est un théologien de la bonne école, qui ne dit pas tous ses titres, mais qui en a de sérieux. C'est de plus un écrivain qui sait sa langue et la manie en perfection, ce qui n'a jamais nui, même en matière de spiritualité. Son œuvre est née en fort bon lieu, à l'ombre même du Carmel, dont elle reproduit sous une forme des plus concises, mais vivante, la pure et authentique tradition. « Mes révérendes Mères, dit-il dans les quelques lignes qu'il a placées en tête du vo-

lume pour en faire hommage *aux Carmélites du monastère de sainte Thérèse à Paris* (avenue de Saxe), c'est vous qui m'avez demandé ce modeste ouvrage; sans vous je ne l'eusse jamais entrepris. Si je n'avais passé de longues heures dans des entretiens où vous me révéliez l'âme de votre Mère en croyant ne me découvrir que vos âmes, j'eusse pu vénérer sainte Thérèse et étudier sa doctrine; je n'aurais pas connu et aimé la réformatrice du Carmel comme je crois la connaître et l'aimer... J'ai essayé de fixer dans ces méditations, dont le nombre égale celui des années terrestres de la Sainte, le commentaire que vous m'avez fourni. Agréez-le et pardonnez aux défauts qui sans doute le déparent... C'est pour l'esprit et pour le cœur une joie bienfaisante de s'abreuver aux sources que la Sainte a ouvertes; mais à puiser cette onde vivifiante dans des vases trop peu dignes d'elle, ne court-on pas le risque de l'épancher ou de l'affadir? »

Nous le dirons de très bonne foi et après en avoir fait nous-même l'expérience : non, en passant par le canal d'un enseignement vraiment sacerdotal, ces eaux vives n'ont point perdu leurs vertus salutaires. Quelques-uns trouveront peut-être, avec plus de fondement, que, malgré tout le soin qu'on a pris de modérer leur élan, elles rejaillissent à des hauteurs où ils ne peuvent atteindre. « Le *quatrième degré d'oraison*, diront-ils, sans parler du second et du troisième, la *vision intellectuelle, quid ad nos?* » Nous leur accordons que la théologie mystique, à laquelle on ne pouvait refuser sa place légitime dans une Vie de sainte Thérèse, n'est pas à l'usage et à la portée du premier venu. Mais nous leur ferons remarquer que le P. Largent, après un exposé aussi net et aussi sommaire que possible, ne manque jamais de tourner ces sublimités à la pratique et de leur donner pour corollaire l'exercice des vertus dont Notre-Seigneur nous a laissé dans son Évangile le précepte et l'exemple, et sur lesquelles repose tout l'édifice de la perfection chrétienne. Tel n'est pas du reste, il s'en faut de beaucoup, le caractère général de l'ouvrage, et cela pour d'excellentes raisons. La principale est que l'illustre réformatrice n'a pas passé toute sa vie suspendue entre ciel et terre; elle a déployé dans ses fondations les plus rares talents administratifs et su allier, dans une large mesure, la vie active à la vie contemplative. Par ses qualités personnelles, par l'étendue de son esprit et la richesse de son cœur, ouvert à tout noble sentiment, qui donc, plus qu'elle, a jamais eu le droit de dire que rien d'humain ne lui était étranger? Tendresses filiales et fraternelles, amitiés

Revue des Deux-Mondes.

1er JUIN. — Etudes diplomatiques. — La première lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documents nouveaux. — VII, La campagne de Flandre, invasion de l'Alsace par le duc de Broglie. — II. L'innocent, dernière partie par Emile Pouvillon. — III. Le salon de 1884, par Henri Houssaye. — IV. La Chine et les Chinois. — II. La langue, les classes, etc., par le colonel Tcheng-Ki-Tong. — V. Universités Allemandes et universités françaises, à propos de livres récents, par Ernest Lavisse. — VI La nouvelle Zélande et les petites îles adjacentes, par Emile Blanchard. — VII. La puissance coloniale de l'Angleterre, par G. Valbert. — VIII. Revue littéraire : les blasphèmes de M. Jean Richepin, par E. Brunetière. — IX. Chronique de la quinzaine. — X. Mouvement financier. — XI. Bulletin bibliographique.

15 JUIN. — I. Brianca Capello, grande duchesse de Toscane. — I. De Venise à Florence, par Henri Blaze de Bury. — II. Les études récentes sur la propriété, par Alfred Fouillée. — III. Une conversion, par Th. Bentzon. — IV. La Chine et les chinois. — III. L'éducation, le culte des ancêtres, etc.; par le colonel Tcheng-ki-Tong. — V. Le paysage dans les arts de l'antiquité, par Emile Michel. — VI. Une page de la vie de Hoche. — La capitulation de Quiberon, à propos d'un livre récent par Albert Duruy. — VII. France et Madagascar, par Edmond Planchut. — VIII. Revue dramatique, par Louis Ganderax. — IX. Chronique de la quinzaine. — X. Mouvement financier. — XI. Bulletin bibliographique.

Revue du Monde catholique.

1er JUIN. — I. Les sociétés secrètes dans notre histoire, par A. Jean. — II. Nerto, le nouveau poème de Frédéric Mistral, par A. Rondelet. — III. Le salon de 1884, par Eugène Loudun. — IV. Le dix-septième siècle, par le comte de Riancey. — V. La campagne de France. Les causes et les préliminaires du désastre de Sedan, par E. de Monzie. — VI. Voyage en Corse, par G. Faure. — VII. Les livres récents d'histoire, par Léonce de la Rallaye. — VIII. Chronique générale, par Arthur Loth. — IX. Memento chronologique, par Ch. de Beaulieu.

Revue générale.

JUIN. — I. La restauration de la philosophie scolastique, par le Dr A. Van Weddingen. — II. Olympe Zinalowska, nouvelle. — III. L'exil en Sibérie, d'après le prince Krapotkine. — IV. Lettre de Paris, par Dancourt. — V. La crise économique, par Ch. Morisseaux. — VI. Le prince de Bismarck, par Amédée de Ryckel. — VII. Table des matières du tome XXXIX.

Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und dem Citercienser-Orden.

I. Etudes. — L'*hémine* et le *livre* de la règle bénédictine (fin). (A. D.). — P. Ambroise : La première assemblée ecclésiastique sur le sol allemand (fin). — Dr. Th. Bauer : Dichotomie ou Trichotomie. — Grashof : Le monastère de bénédictines de Gandesheim et Hrothswitha. — Kienle : De la liturgie et du chant ambroisiens. — Lindner : Les écrivains de l'ordre de saint Benoît dans le royaume actuel de Würtemberg. — Mittermüller : L'université bénédictine de Salzbourg et saint Thomas d'Aquin. — Ringholy : S. Odilon de Cluny. — Schmid : De l'origine de deux Citations qui se trouvent dans la règle de saint Benoît. — Schmidt : Histoire du monastère cistercien d'Engelszell. — Tomanik : Sonnets. — Wichner : Les circulaires nécrologiques d'Admont au xve siècle. — II. Communications. — Bibliographie.

Tour (le) du monde.

16 MAI. — La Belgique, par M. Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de G. Vuillier, H. Glerget, Matthis, Marcelle Lancelot, X. Mellery et D. Lancelot.

24 MAI. — La Belgique, par M. Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Barclay. H. Toussaint, H. Chapuis, Thiriat, D. Lancelot, X. Mellery et A. Heins.

31 MAI. — La Belgique, par Camille Lemonnier. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Th. Weber, A. Heins, Eug. van Gelder, Eug. Verdyen et X. Mellery.

7 JUIN. — Voyage en Tunisie, par MM. R. Cagnat, docteur ès lettres, et H. Saladin, architecte, chargés d'une mission archéologique par le Ministère de l'instruction publique. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Eug. Girardet et H. Saladin, avec une carte.

Le Gérant :

G. RETAUX.

TABLES

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA Bibliographie catholique, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ordinaire, telles que les artisans et les habitants des campagnes.

N° 3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.

5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.

6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE OU PHILOSOPHIQUE.

*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUE et de PIÉTÉ.

†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.

A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.

Y. — les livres absolument MAUVAIS.

M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée après un chiffre,* cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe des lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve.*

Y. *Placée après un chiffre,* cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée,* et qui ne peut être lu *que par quelques-uns,* et pour des raisons *exceptionnelles.*

NOTA. — Un petit trait (-) placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires ; ainsi 1-6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit, 1, 2, 3, 4, 5, 6.

A

3. Allemand (l') de tous. Méthode étymologique et mnémonique pour apprendre promptement et sûrement la langue allemande, par l'abbé *Moigno*, 181.

4. Allemands (les), par le P. *Didon*, 183.

4. Allocutions et discours d'un pasteur aux ouvriers de sa paroisse, à l'occasion des fêtes spéciales et des réunions diverses, accompagnés de quelques instructions relatives à l'accomplissement des devoirs du chrétien, par l'abbé Ed. *Cavaillès*, 443.

3. Andromaque de Racine. Nouvelle édition, par A. *Boué*, 257.

A. Année (l') scientifique et industrielle, par Louis *Figuier*, 344.

3. 4. Annuaire du Petit Séminaire de Saint-Pé, 277.

4. R. A qui sera-t-elle, par Philibert *Audebrand*, 255.

3. 4. Argent (l') et l'honneur, suivi de Monsieur Babou, par Étienne *Marcel*, 68.

3. 4. A travers champs. Botanique pour tous, par Mme J. Le *Breton*, 537.

4. 5. Atlas manuel de Géographie moderne, 5.

4. A travers l'Algérie, histoire, mœurs et légendes des Arabes, par l'abbé Edmond *Lambert*, 8.

4. A travers la littérature anglaise : Maximes et pensées extraites des œuvres de trois cent neuf auteurs de langue anglaise, par Louis *Juillard*, 278.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

A

B

3129 BIS. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.